LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 84 n°37 Saint-Boniface, du 2 au 8 janvier 1998 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355















L'année 1997 en revue

Lire notre rétrospective en pages 6 à 9.



Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Une solution internet!

Une tradition... maintenant sur Internet

Chaque année, pendant le temps des Fêtes, des milliers d'ornithologues amateurs parcourent une partie de leur coin de pays et participent à ce qu'on appelle le recensement des oiseaux de Noël. On estime qu'environ 45 000 personnes en Amérique du Nord se sont ainsi faites recenseurs ce Noël-ci.

Cette tradition gérée par la Société d'Audubon, remonte à 1900, alors qu'un ornithologue lançait l'idée de reprendre une vieille tradition du temps des Fêtes. Il fut un temps où on chassait les animaux à Noël. L'idée allait maintenant être de les compter...

Pour en savoir davantage sur cette tradition et sur l'ornithologie, on peut consulter le site de la Société d'Audubon, au : **http://www.audubon.org**

Solutions Internet: des trucs qui vous facilittent la vie!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

membre



Audit Bureau of Circulations
3 800

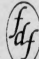
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



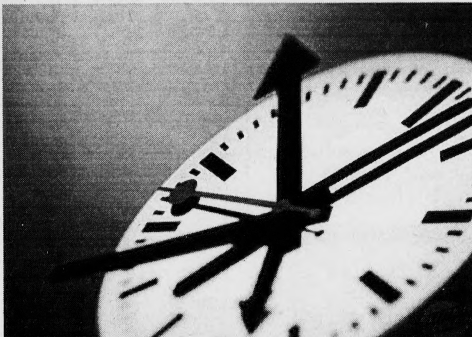
Fondation Donatien Frémont

Logiciels et disques durs: le problème de l'an 2000

L'heure de vérité

Apocalypse ou simple désagrément, les opinions divergent quant à l'étendue des dégâts qu'entraînera l'arrivée du troisième millénaire dans le monde informatique.

Alors que les uns entrevoient des pannes massives de tous les systèmes informatisés allant des ascenseurs aux micro-ondes en passant par les guichets automatiques, téléphones, cartes de crédit, télécopieurs, systèmes d'alarme et de paye; d'autres ne s'attendent à guère plus qu'à quelques horloges déréglées. Comment donc se préparent nos institutions et entreprises manitobaines à l'arrivée de l'an 2000? *La Liberté* est allée voir.



Les jours se suivent...

Le nœud du problème, explique le spécialiste en informatique de chez BDO Dunwoody, Travis Leppky, réside dans les horloges internes des disques durs et des logiciels informatiques. «Dans les années 1960 et 1970, les programmeurs ont découvert qu'en ne donnant que deux chiffres pour indiquer la date (par exemple 98 pour 1998), ils réussissaient à économiser beaucoup de mémoire informatique et donc à économiser de l'argent. Ils ne se doutaient évidemment pas que leurs programmes seraient toujours en fonction quarante ans plus tard et que leur trouvaille viendrait les mordre par derrière! Parce qu'avec l'arrivée de l'an 2000, l'ordinateur ne saura plus faire la différence entre 1998 et 2098!»

Ce problème, qui peut paraître anodin pour ceux qui ne font que du traitement de textes, crée cependant un mouvement de panique chez les entreprises spécialisées en gestion de données comme les banques, les compagnies d'assurance et les hôpitaux.

La Ville de Winnipeg a également du fil à retordre, indique le directeur du développement des systèmes informatiques, Peter Bennett. «Ça fait plus d'un an et demi que la Ville étudie la question. Nos systèmes à risque sont ceux qui ont été conçus dans les années 1970. Il s'agit des finances, de la paye, des ressources humaines, d'évaluation foncière, des taxes et de facturation pour les comptes d'hydro et d'eau. On voit l'an 2000 comme une bonne occasion de remplacer certains de ces vieux systèmes tandis que pour d'autres, la solution la moins coûteuse est d'embaucher des consultants externes.» Entre dix et 15 employés de la Ville ont d'ailleurs été réaffectés à la reprogrammation des anciens systèmes, auxquels s'ajoutent une demi-douzaine de consultants externes. Le coût de l'opération: 3 250 000 $ sur trois ans.

Un vent de panique s'est emparé du grand public depuis moins de 18 mois, indique Travis Leppky de BDO «et ça va empirer». Les petites entreprises sont particulièrement à risque, croit-il, puisqu'elles ne disposent ni des budgets ni de l'expertise nécessaires. «La meilleure façon pour elles de s'assurer que leurs logiciels et disques durs soient compatibles avec l'an 2000 est d'aller voir sur les sites Internet de leurs fournisseurs ou d'entrer en communication avec eux. On peut toujours faire des tests, mais ils peuvent être trompeurs et puis, à moins d'être un programmeur, on ne peut rien faire pour régler le problème.»

Chez Prairie Computers, fournisseur commercial de matériel informatique, ça fait cinq ans qu'on voit venir l'an 2000. «Tous les logiciels et disques durs mis sur le marché depuis cinq ans sont compatibles avec l'an 2000», souligne Anne-Marie Lussier.

Chez Clarke-Lécuyer Insurance & Financial Services aussi, on a prévu le coup. «Nos systèmes informatiques sont tous très modernes, explique Andrew Clarke. À l'interne, nous n'aurons donc pas de problèmes. Mais nous faisons affaire avec d'autres compagnies qui nous transmettent leurs informations électroniquement comme le Groupe Desjardins et Imperial Life. Contrairement aux PME, ces entreprises ont les ressources humaines et financières pour mettre à jour leurs systèmes et devraient être prêtes pour l'an 2000.»

D'autres grandes institutions comme les Caisses populaires, par exemple, ont une longueur d'avance. «Les institutions financières offrent des hypothèques de cinq, dix ou même 20 ans, explique le directeur des services informatiques à la Fédération des caisses populaires du Manitoba, Bernard Marcoux. Le problème de l'an 2000, on l'a réglé depuis longtemps!» Les clients des Caisses populaires n'ont donc pas à s'inquiéter de la sécurité de leurs comptes, ajoute-t-il. «On a déjà reçu des confirmations écrites de tous nos fournisseurs en informatique comme quoi nos logiciels sont conformes à l'an 2000.»

La manne des programmeurs

Selon Bernard Marcoux, ce sont les logiciels développés sur mesure qui causent le plus d'ennuis. «Ce n'est pas comme si tu pouvais aller chez Microsoft et demander une nouvelle version du programme! Ces compagnies doivent alors embaucher des consultants en informatique. À cause de la forte demande, ils peuvent exiger des salaires de fou pour corriger manuellement les programmes.»

C'est le cas par exemple des hôpitaux de Winnipeg. «Un système de gestion des patients, ça prend des années à développer, des années à installer et c'est pour ça qu'on aime bien les utiliser longtemps, indique le porte-parole de United Shared Services Corporation, Jim Kerr. La plupart des systèmes de gestion des neuf hôpitaux de la ville sont vieux. Ils viennent peut-être juste d'être installés, mais ils ont été conçus il y a longtemps!» Là aussi, le système de paye, de gestion des budgets, les dossiers des patients et les contrôles environnementaux sont à risque. «Ça fait environ trois ans qu'on étudie la marche à suivre, mais le gros du travail de reconnaissance et d'inspection a été fait en 1997. On entend embaucher un consultant cette année et on espère bien être prêt vers la fin de 1998.»

Anie CLOUTIER

La foire agricole de Saint-Jean-Baptiste

On attend les femmes et la famille

Depuis quelques mois déjà, le village de Saint-Jean-Baptiste se prépare pour accueillir sa foire agricole. Reconnus comme étant le plus grand rassemblement de fermiers dans le sud de la province, les Farms Days se dérouleront les 7 et 8 janvier, pour une treizième année consécutive.

«Cette année, les femmes et les familles sont aussi bienvenues à la foire, indique une membre du comité organisateur, Monique Papineau-Lafond. (1) Nous croyons que les conférences peuvent très bien informer les fermiers mais aussi tous les membres de la famille qui travaillent sur la ferme. Avant, c'était rare qu'on voyait les femmes dans les moissonneuses en train de herser ou encore en train de sécher. Aujourd'hui, elles s'impliquent de plus en plus et on croit que c'est important qu'elles puissent profiter aussi des informations.»

Pour cette 13e édition, les organisateurs de la foire qui aura lieu à la salle du Centenaire attendent jusqu'à 200 participants ainsi qu'une vingtaine d'exposants.

«Les gens viennent de partout, poursuit Monique Papineau-Lafond. Ils se rencontrent et peuvent partager leurs expériences. C'est un grand rendez-vous et ça nous permet de ramener quelque chose de positif dans nos communautés. Ça nous met aussi la puce à l'oreille de ce qui se passe d'un village à l'autre.»

Comme toujours, la foire accueillera une série de conférenciers qui discuteront de divers sujets dont la diversification des cultures, les nouvelles variétés de grain, les défis auxquels font face les fermiers de la Rouge, la sécurité sur la ferme ainsi que la promotion du grain et des commerces vendant des produits agricoles dans la vallée.

Les inscriptions pour la foire ont lieu les 7 et 8 janvier à 8 h à la salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

Carole THIBEAULT

(1) Les autres membres du comité organisateur sont: Florent Beaudette, Léonne Dupuis, René Lafond, Henri Marion, Lorette Marion, Gilles Sabourin, Lucille Sabourin, Dennis Schindler et Nicole Witzke. Renseignements: Monique Papineau-Lafond au 758-3937.

ÉDITORIAL

Bonne année!

Au moment d'écrire ces lignes le 23 décembre, l'équipe de *La Liberté* met la dernière main à la première édition de l'année 1998... avant de prendre pendant quelques jours des vacances de Noël. Il se passera donc une dizaine de jours entre le montage de ce numéro et le moment où vous l'aurez entre les mains, afin qu'il puisse faire son chemin entre les congés de tout le monde et vous parvenir à temps, nous l'espérons, pour le nouvel An.

Pas d'édito sérieux, donc, cette semaine, mais une invitation à jeter un coup d'œil sur la rétrospective de 1997... et un vœu de toute l'équipe: bonne année 1998!

Sylviane LANTHIER



Lettres

Longue vie à l'*Écho des aînés*

«Un octogénaire plantait. Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge!»

Ces paroles de La Fontaine, mort à 73 ans en 1695, époque où les personnes qui passent la quatre-vingtaine se comptent sur les doigts et les orteils, viennent affirmer le fait qu'il est heureux que l'*Écho des aînés* soit mis à la portée de tous les abonnés de votre journal. La langue des aînés est celle de mes premiers pas, qui s'éloignent de jour en jour, et j'ai grand plaisir à la lire comme à l'entendre.

Encourageons donc les aînés à vous écrire les comptes-rendu de leurs activités et, comme dans la fable *Le veillard et les trois jeunes hommes*, à «se donner des soins pour le plaisir d'autrui.»

Pierre Lemoine
Le 15 décembre 1997

Un oubli au Jour du souvenir

Lors des célébrations du 11 novembre à Sainte-Anne commémorant les soldats canadiens qui se sont battus vaillament et qui se sont sacrifiés au nom de leur pays, je fus témoin d'un oubli qui m'a paru regrettable, vu que la pluspart des combattants décédés qu'on a nommés étaient franco-manitobains.

Aucune parole ne fut prononcée en français. Quelle honte! Ce qui fut encore plus déplorable et blessant, c'est que les francophones qui ont adressé la parole ont choisi de le faire en anglais. Que penseraient nos bons canadiens français de Sainte-Anne morts à défendre nos droits et libertés, du fait qu'on ne peut même pas leur accordé le respect et les remerciements qui leur sont dûs dans leur langue maternelle qui est le français? N'oublions pas qu'il se battait sous la bannière d'un pays bilingue, le Canada.

Toutes les célébrations de ce genre devraient se dérouler dans les deux langues officielles, surtout dans nos villages francophones. Où est passée cette fierté qui était la-leur?

Voilà où nous en sommes dans notre lutte contre l'assimilation. C'est désarmant et très triste. Leurs gestes ont contribué à une victoire et les nôtres contribuent à notre défaite.

Louis Perrin
Sainte-Anne-des-Chênes
Le 16 décembre 1997

Femmes de carrière franco-manitobaine

Assez fort pour lui mais conçu pour elles

Se rencontrer de façon informelle, échanger des idées, offrir appui et conseil aux moins expérimentées, s'entraider et sortir de l'isolement, voilà le fil conducteur qui a mené récemment à la création d'un nouveau regroupement pour les femmes appelé Femmes de carrière franco-manitobaines.

«Pour l'instant, le groupe est parrainé par la Chambre de commerce de Saint-Boniface, signale l'instigatrice du projet, Mona Audette. Mais attention, ce n'est pas un regroupement de femmes d'affaires mais de femmes de carrière. Ça veut dire que ça englobe pas mal de monde: les femmes qui travaillent dans le secteur public ou parapublic, celles qui sont dans le milieu scolaire ou de la santé, dans l'armée ou qui travaillent en milieu rural. C'est ça qui est vraiment bien.»

Le but ultime du nouveau regroupement, explique Mona Audette, est de mettre les femmes franco-manitobaines en contact les unes avec les autres. «Ça nous permet de se connaître entre nous et de s'entraider. Par exemple, il y a une femme qui ne savait pas comment exécuter une certaine tâche à son travail mais elle n'osait pas aller voir son supérieur pour lui demander. Alors, elle s'est informée auprès d'une autre femme du groupe. Ça l'a beaucoup aidé! C'est le genre de choses auxquelles peut servir Femmes de carrière. Le réseautage, c'est tellement important.»

Lorette Beaudry-Ferland est celle qui, au départ, a lancé l'idée de former un tel groupe. «Mais il n'est pas du tout question de former un nouvel organisme, assure-t-elle. C'est juste une façon moins formelle et plus flexible de créer un réseau entre les femmes. Je crois aussi que c'est important pour les jeunes femmes car elles sont souvent moins branchées dans la communauté. Et nous avons besoin qu'elles prennent leur place.»

Pour sa part, la présidente de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, Julie Turenne-Maynard, explique que le nouveau groupe a pour but de sortir les femmes des réunions formelles de la Chambre. «Pour l'instant, on parraine le projet pour les aider à se lancer, indique-t-elle. Mais la Chambre est réservée au gens d'affaires et en plus, les femmes ne se sentent pas toujours à l'aise là-dedans. C'est pour ça qu'on trouve que c'est une très bonne idée.»



photo: Carole Thibeault

Mona Audette : «Femmes de carrière franco-manitobaines n'est pas un organisme et on y accueille des femmes œuvrant dans tous les domaines.»

Une vingtaine de femmes ont donc participé, le 17 décembre, à la réunion de formation de Femmes de carrière franco-manitobaines. Si certaines questions concernant la formalité, l'adhésion et l'administration du regroupement restent à être éclaircies, d'autres sujets ont été bien clarifiés. Mentionnons entre autres que le groupe a décidé de tenir un dîner mensuel. Le premier de ces dîners aura lieu le 28 janvier au Club La Vérendrye.

Carole THIBEAULT

Le Centre Miriam a 15 ans

À la croisée des chemins

C'est un 15e anniversaire assez discret que célébrera cette année le Centre Miriam. Ce mois de janvier marque en effet l'établissement par les Filles de la Croix, il y a 15 ans, de ce centre de thérapie pour femmes et familles pauvres. Mais avec des coffres presque vides, le Centre Miriam en est maintenant à la croisée des chemins.

Le Centre Miriam a ouvert ses portes en 1983 dans un duplex situé sur la rue Morier. Sa directrice, sœur Gilberte Carrière, a été l'instigatrice de ce projet pour lequel elle travaille toujours avec ardeur. «Le besoin pour un centre comme ça était grand, se souvient-elle. Surtout pour les plus pauvres. C'est pas tout le monde qui peut se payer des conseillers à 60 $ ou 100 $ de l'heure. On a aidé beaucoup de femmes à se prendre en main, beaucoup de familles à trouver une harmonie, beaucoup d'enfants à retourner à l'école.»

Selon elle, les résultats du Centre Miriam ont toujours été bien tangibles bien qu'ils n'aient jamais été répertoriés. Déménagé il y a environ cinq ans dans la petite école annexée à la paroisse Sainte-Marie, le centre recevait à son apogée jusqu'à 200 femmes et enfants annuellement et embauchait jusqu'à huit conseillères pour répondre à la demande.

«Lorsqu'on fonctionnait à plein régime, note la directrice, ça nous coûtait environ 150 000 $ par an. On a reçu un assez gros don il y a environ sept ans et c'est ça qui nous a permis de fonctionner jusqu'au mois de juin dernier. Le ministère des Ressources humaines a accepté de verser deux salaires et ça nous a permis de recommencer à l'automne. Mais là, on essaie tout juste de garder les portes ouvertes. Ce serait dommage que le centre ferme parce qu'il y a une liste d'attente.»

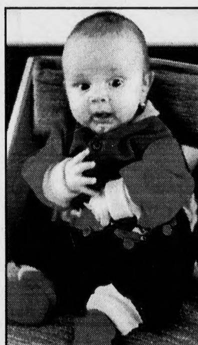
Gilberte Carrière estime à environ 30 000 $ les besoins financiers du centre pour survivre jusqu'à l'été. Elle fait donc appel à la générosité du public qui, considère-t-elle, est de plus en plus sensible aux besoins des familles pauvres. (1) «Le problème, poursuit-elle, c'est que notre cause n'est pas concrète comme une inondation par exemple. Les gens ne voient pas la souffrance et ne connaissent pas l'histoire des personnes qui viennent nous voir. Les gens qui couchent par terre ne s'annoncent pas. Mais s'ils savaient à quel point les abus et le manque d'amour peuvent briser une personne...»

Pour l'instant, Gilberte Carrière poursuit sa mission et prend les malheurs du centre avec philosophie. «Je me dis que Dieu pourvoit. Je me dis qu'on a à donner le meilleur de nous-mêmes et que, si c'est pour aller mieux, quelque chose va émerger.»

Carole THIBEAULT

(1) Pour des renseignements ou offrir des dons, communiquer avec sœur Gilberte Carrière au 237-5542.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Pierre. Je suis né le 9 août 1997.

J'habite Lorette avec mes parents Cathleen et Claude Courchaine.

Grand-maman Marthe Wolensky de Saint-Boniface et Mémère Gabrielle Courchaine de Saint-Adolphe me chérissent beaucoup. Mes tantes, mes oncles, mes cousines et mes cousins m'aiment aussi.

Du haut du ciel, Grand-Papa Roger Wolensky et Pépère Lévis Courchaine veillent avec amour sur moi.

Le Babillard

SAINT-JEAN-BAPTISTE

➾ Ne manquez pas la 13e édition des ***St. Jean Farm Days*** qui se déroulera à Saint-Jean-Baptiste les 7 et 8 janvier. Monique Papineau- Lafond au 758-3937. ➾ Côté hockey! La Ligue du sud-est affrontera la Ligue Hanover Taché les 10 et 11 janvier à l'aréna de Saint-Jean-Baptiste. ***Le samedi 10 janvier à 20 h, ne manquez pas la soirée sociale à la salle du Centenaire.*** Au programme: le groupe Tickle Trunk. Entrée: 10 $. (758-3592).

LORETTE

➾ La ***Soirée musicale*** du Comité culturel de Lorette a été annulée.

SAINTE-GENEVIÈVE

➾ La population de Sainte-Geneviève vous invite à venir célébrer avec elle le ***100e anniversaire de l'arrivée de premiers colons*** dans la région. Cette fête aura lieu le 3 janvier, fête de la sainte Geneviève, à partir de 14 h au Centre récréatif. Renseignements: 422-5670.

CONFÉRENCES

➾ Dans la série En paroles et en gestes, portraits de femmes du Manitoba français, Réseau présente une conférencede Carol Harvey intitulée: ***L'héritage manitobain de Gabrielle Roy.*** Au Musée de Saint-Boniface (494, avenue Taché) le 15 janvier à 19 h 30 (237-4500).

55 ANS ET PLUS

➾ ***Le conseil provincial de la FAFM*** tient sa prochaine réunion le 20 janvier à 13 h 30 au club La Vérendrye. La rencontre sera précédée d'un dîner-conférence qui débutera à 12 h. Michelle Smith s'entretiendra des bails viagers. ➾ Vous avez 55 ans et plus? Un peu de temps libre et beaucoup de choses à partager? ***Si vous aimeriez devenir parrain ou marraine de jeunes élèves de l'école Lavallée,*** contactez Monique Fillion au 255-2081 (du 5 au 10 janvier) ou téléphonez au 235-6070 pour de plus amples renseignements.

PASTORALE

➾ ***Session Mess'AJE sur le thème de l'Exode*** (Dieu fait alliance avec son peuple) à partir du mardi 27 janvier et pendant 10 semaines de 19 h à 22 h au 1007, chemin St.Mary's Inscriptions: 257-0869 avant le 16 janvier. ➾ ***L'École catholique d'évangélisation organise trois retraites Express Jeunesse 1998.*** Elle auront lieu à Saint-Malo du 9 au 11 janvier (11 et 12 ans), du 30 janvier au 2 février (13 à 15 ans) et du 20 au 22 février (16 ans et plus). Le coût est de 35 $ par personne et de 25 $ pour les autres enfants d'une même famille. Renseignements: Gilbert Vielfaure: 347-5396. Visiter le site Internet de l'École catholique d'évangélisation: http://www.escape.ca/~cathevan ➾ La paroisse cathédrale de Saint-Boniface offre ***une série de 10 rencontres à l'intention des parents d'enfants de zéro à 12 ans et qui désirent devenir de meilleurs éveilleurs de la foi de leurs enfants.*** Ces rencontres auront lieu les mercredis soirs à compter du 21 janvier (Marie-Hélène Duval: 233-8849).

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

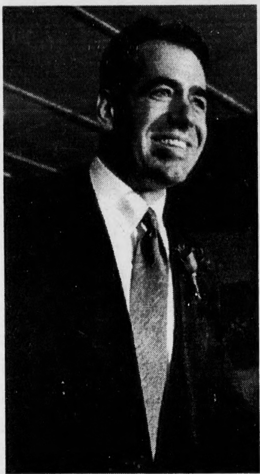
➾ Villa Vita, ***une résidence pour personnes souffrant de problèmes de santé mentale, est à la recherche de bénévoles*** pour tenir compagnie à ses pensionnaires. Pour offrir vos services, contactez Lise au 231-3769 ou le conseil Saint-Boniface des Chevaliers de Colomb.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

1997 sur la scène politique

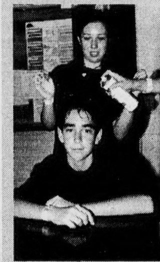
JANVIER - Le 6, **remaniement ministériel** à la Province. **Darren Praznik hérite du portefeuille de la Santé**, en une année qui s'annonce fertile en changements dans ce secteur. * **Transfert des programmes de formation professionnelle aux provinces**: les francophones craignent d'être oubliés alors que des négociations se poursuivent entre Ottawa et le Manitoba. **La Société franco-manitobaine part en mission de démarchage** à Ottawa. * **Révision de la justice civile au Manitoba**: l'Association des juristes d'expression française du Manitoba demande au président du comité de révision, David Newman, de revoir son rapport qui ne fait aucun écho aux recommandations des organismes francophones. * Dans Portage-Lisgar, **Paul-Émile Labossière** pose sa candidature à l'investiture du parti conservateur en vue des prochaines élections fédérales; c'est l'ancien député provincial Brian Pallister qui remporte la course.* Le 29, la Société Radio-Canada met fin à plusieurs mois de suspense en annonçant que les **provinces de l'Ouest garderont leur *Ce soir* respectif**. *FÉVRIER* - Le Collège universitaire de Saint-Boniface **propose aux gouvernements un plan d'affaires destiné à assurer son avenir au plan financier** notamment, et demande l'injection de 4 millions $ additionnels à son budget annuel. * Le 18, **dépôt d'un budget fédéral** qualifié par plusieurs d'électoraliste. *MARS* - On apprend que Pluri-elles et la Fédération provinciale des comités de parents ont logé en octobre une **plainte auprès du Commissariat aux langues officielles** pour n'avoir pas obtenu un sou du Programme d'accès communautaire pour enfants de Santé Canada, qui dès lors ne verse rien aux organismes francophones de la province. * Le 8 mars, la SFM rencontre le ministre fédéral Pierre Pettigrew et **obtient l'engagement du ministre à l'effet que les acquis des francophones seront protégés** dans une éventuelle entente avec la Province en ce qui concerne les programmes de formation professionnelle. * Signée le 17 avril, cette entente comporte plusieurs clauses linguistiques qui ont pour effet de **protéger les services et les programmes en français**. * Paul Ruest est nommé vice-président du **nouvel Office des hôpitaux de Winnipeg**. *MAI*- Rodrigue Guay de Saint-Boniface est élu président de la **Fédération de la jeunesse canadienne-française.** *JUIN* - **Élections du 2 juin: Ronald Duhamel remporte le comté de Saint-Boniface** pour un troisième mandat consécutif avec une majorité de plus de 12 000 voix. Les libéraux gardent le pouvoir, et le Bloc québécois perd l'Opposition officielle au profit des réformistes. Dans Provencher, le libéral David Iftody est réélu. * Assermentation du nouveau cabinet de Jean Chrétien le 11 juin; **Ronald Duhamel nommé secrétaire d'État** à la Science, la recherche et la Technologie, ainsi qu'à la Diversification économique de l'Ouest. * Le 9, la SFM annonce la nomination de **Daniel Boucher au nouveau poste de président-directeur général**. *AOÛT*- Les neuf hôpitaux de Winnipeg annoncent leur intention **de regrouper sous un même toit la préparation des repas**. *SEPTEMBRE*-Les premiers ministres du Canada **réunis à Calgary s'entendent sur une déclaration** dans le but de faire l'unité canadienne. * **Lee Guetre élu préfet** de la Municipalité rurale de Sainte-Anne, le 16 septembre. * **Gildas Molgat est reconduit à la présidence du Sénat**. *NOVEMBRE* - **L'assemblée générale annuelle** de la Société franco-manitobaine le 1er novembre est **chargée en discussion et en émotions**, à propos du processus de l'Entente Canada-communauté. Commencé à l'assemblée annuelle, le débat se poursuivra le 7 mars 1998. * **Michel Chartier est élu président** du conseil d'administration de la SFM.



Dans la communauté

FÉVRIER - Les 38 personnes présentes à **l'assemblée annuelle d'Envol 91** le 24 février ont appris que la dette de la radio communautaire était maintenant **réduite à 51 000 $**. *PRINTEMPS* - Des paroissiens de Saint-Norbert s'emploient à rénover et remonter **l'ancienne orgue de la paroisse Sacré-Coeur**. Cérémonie officielle prévue pour l'été. * **Participation record au Bonspiel de la francophonie** les 12 et 13 avril. 32 équipes se sont inscrites. *JUIN*- Un nouveau **Centre de recherche sur le vieillissement** voit le jour au 4e étage de l'Hôpital général Saint-Boniface. *JUILLET*- Première pelletée de terre en vue de la **construction du nouveau Centre du patrimoine**, dont l'ouverture est prévue pour la fin de mars 1998. *SEPTEMBRE* - Création officielle de **la Société du patrimoine Lagimodière-Gaboury** le 25 septembre. * La Broquerie accueille les 1 100 jeunes qui participent à **Francotonne**. *OCTOBRE* - Le 15, présentation d'une **peinture murale illustrant le rôle de Saint-Norbert** dans la fondation du Manitoba. *NOVEMBRE* - Le Théâtre des aînés **célèbre son 10e anniversaire** en présentant un spectacle les 6, 7 et 8 novembre et souligne le rôle joué par **Cécile Rémillard-Beaudry**. La Fédération des aînés franco-manitobains fête elle aussi ses **20 ans d'existence**. * Remise des subventions de Francofonds: **105 organismes et personnes se partagent 76 000 $**. * Une exposition au Collège universitaire de Saint-Boniface rappelle l'incendie qui en 1922 a détruit l'ancien collège et coûté la vie à dix personnes, dont plusieurs élèves. * *DÉCEMBRE* - Des résidants de Lorette préparent un livre sur le centenaire du village.* Francofonds annonce **qu'il ne manque que 10 000 $** à la campagne de levée de fonds pour que l'objectif du 2 millions en fonds de capital soit atteint. **Lyse Hébert succèdera à Maria Chaput** à la direction de l'organisme.





Services en français: une année chargée

Le 29 janvier, **MTS coupe le service chez Laurent Gagnon**, qui demande depuis des mois une facturation pleinement bilingue et qui retient ses paiements en guise de moyen de pression. Il retrouvera le service plus tard dans l'année. * La SFM annonce en février son intention de déposer dans les six mois une requête auprès des **tribunaux pour vérifier la portée de la politique de services en français** du gouvernement provincial. L'aventure de la plaque manitobaine, explique la présidente Patricia Courcelles, et le sort réservé aux services en français dans la réforme des soins de santé, ont déclenché une réflexion chez les membres du conseil d'administration de la SFM. * La SFM reçoit **5 000 $ du Programme de contestation judiciaire** pour élaborer sa cause. * En août, la SFM se **demande si les services en français à la Société d'assurance publique du Manitoba sont en train de se dégrader**. Autopac, qui a changé son système informatique, prévoit que les avis de renouvellement seront de nouveau disponibles dans les deux langues en octobre. * **Laurent Gagnon a des démêlés avec Autopac** et se demande s'il est victime de discrimination parce qu'il s'obstine à vouloir être servi en français. * En septembre, **la SFM met temporairement en veilleuse sa poursuite en justice** destinée à clarifier la portée de la politique des services en français, à la suite de discussions avec la Province. * 3 septembre, **une entente est conclue avec la Société des jeux panaméricains en vue d'assurer une place au français.** * Le ministre des services en français, Darren Praznik, annonce le 1er novembre **qu'une étude fantôme des ministères et organismes soumis à la Politique des services en français** a eu lieu au cours de l'automne, et que le juge **Richard Chartier vient d'être nommé pour revoir la Politique** des services en français de la Province. * La lecture de **documents internes rédigés par des employés d'Autopac suscite des inquiétudes à la SFM**, qui se demande si Autopac n'offre de bonne foi des services en français qu'aux francophones incapables de comprendre l'anglais.

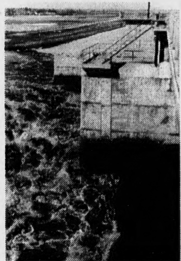


Et à la ville de Winnipeg

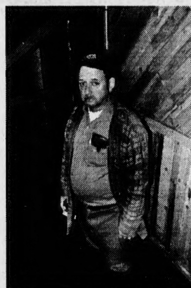
En janvier, Le **Guide des loisirs** de la Ville de Winnipeg contient une présentation améliorée des programmes disponibles en français. * Le 23, **dépôt d'un budget qualifié comme le pire depuis des années.** Il comprend une hausse de taxes de 5 % particulièrement mal accueillie et suscitera de nombreuses réactions. * En mai, **les commerçants du boulevard Provencher s'inquiètent** des effets de la fermeture du pont Provencher sur l'économie du boulevard. Le pont a été fermé à la circulation en raison des inondations, qui ont affecté les piliers. Le 26 mai, **il est aussi question de l'avenir du pont lors d'une consultation publique.** * Le 25 juin, la Ville de Winnipeg accorde aux commerçants du boulevard **une aide de 10 000 $** pour mettre sur pied une campagne de publicité en vue d'encourager les résidants à fréquenter le boulevard Prpovencher. * **Réouverure du pont Provencher le 14 juillet.** * En novembre, on attend toujours de savoir qui sera nommé cordonnateur des services en français à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface.

Courage et solidarité

MARS- Les premiers rapports du ministère des Ressources naturelles du Manitoba indiquent que **des niveaux d'eau très hauts sont possibles.*** *AVRIL* - **Le 10, un blizzard** avec de fortes précipitations vient aggraver les prévisions, et le 17 **la Province émet un avertissement**: les produits chimiques et autres produits dangereux doivent être évacués de la région inondable.* Le 19, la Province demande officiellement **l'aide des forces armées canadiennes** et le 20, les prévisions sont revues à la hausse par Ressources naturelles, **qui prévoit maintenant, par endroit, une crête de quatre pieds plus élevée que celle de 1996.** Les villages commencent à hausser leurs digues. * **21 avril: le canal de dérivation de la rivière Rouge à Winnipeg est entré en opération. L'état d'urgence** est déclaré pour tout le sud du 51e parallèle. Entre Morris et le canal de dérivation, les niveaux de la rivière ont augmenté de quatre à cinq pieds. **En début de semaine, les résidants d'Emerson, Dominion City, Morris, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, et De Salaberry ont évacué leurs résidences.** * 500 propriétaires de Winnipeg ont reçu des avertissements que leurs maisons sont à risque. * **Les résidants de Ritchot, y compris Sainte-Agathe et Saint-Adolphe doivent avoir quitté les lieux avant 20 h le 25 avril.** * À Winnipeg, on produit depuis le début de la crise environ **130 000 sacs de sable par jour.** * La crête devrait atteindre Sainte-Agathe le 30 avril et Winnipeg le 2 mai. À **Saint-Norbert**, plusieurs résidants ont dû se mettre à l'ouvrage et construire des digues de sable autour de propriétés **menacées aussi par la rivière La Salle.*** Au sud, **la route 75 est fermée à la circulation.** * En ville, **l'Hôpital général Saint-Boniface** se prépare au pire.* Le 23 avril, la Province s'affaire à construire à toute vitesse la digue de Brunkild pour contrer la monté des eaux.* Le 24 avril, **les forces armées comptent 800 personnes** au Manitoba. * Le 25, **la montée des eaux a dépassé les niveaux de 1996.*** En ville, la **rivière Assiniboine monte de quatre pieds** à cause des embâcles. * La Province **demande que des troupes additionnelles des forces armées** soient envoyées dans les zones sinistrées.* À Lorette et Sainte-Anne-des-Chênes, **la Seine se fait menaçante.* 27 avril: les niveaux attendus à Sainte-Agathe sont révisés à la hausse d'un demi-pied.** * Le **déclenchement de la campagne électorale fédérale**, ce jour-là, laisse un goût amer aux Manitobains aux prises avec la pire inondation des 100 dernières années.* **Le 28, l'eau approche de la digue de Brunkild. Des niveaux d'eau exceptionnellement élevés affectent la région de Grande Pointe.** * **Nuit du 29 avril : à trois heures du matin, l'eau s'engouffre dans Sainte-Agathe.** Les 40 personnes restées pour surveiller le village quittent à toute vitesse. **Aubigny succombe aussi.** C'est la consternation. **Des résidants de La Salle et de Saint-Norbert sont également évacués.*** De partout, **les réfugiés convergent vers l'aréna de Saint-Vital** d'où on leur trouve un refuge et d'où on fournit toutes sortes de renseignements. * À **Saint-Jean-Baptiste**, les vents et les vagues transforment la rivière en mer démontée. Mais la digue tient bon.* Le 30, la construction de **la digue de Brunkild est complétée.** *MAI* - Le 1er, **la crue atteint Winnipeg**: le niveau de l'eau atteint 24,5 pieds à la hauteur de l'avenue James, soit le plus haut niveau jamais enregistré depuis 1950. * La **progression des eaux diminue** ensuite et on prévoit que le 15, les niveaux auront régressé de quatre pieds à Emerson et Morris, et de deux pieds entre Sainte-Agathe et l'entrée du canal de dérivation. Le 5 mai, **les résidants d'Emerson City peuvent réintégrer leur demeure**, bientôt suivis des évacués de Letellier.* Le 5 mai, la Ville doit **fermer le pont Provencher**, dont les piliers sont endommagés en raison de la crue des eaux. * Le 6 mai, lors d'une réunion publique mouvementée, **les résidants de Ritchot, incluant ceux de Grande Pointe et de Sainte-Agathe, demandent des compensations plus élevées de la part de la Province.*** Entre le 5 et le 20 mai, les résidants des régions inondées, de Saint-Jean-Baptiste à Saint-Norbert, **regagnent peu à peu leurs foyers.** * Le 18 mai, un **grand concert-bénéfice** est organisé à La Fourche. Les gouvernements annoncent les uns après les autres divers programmes d'aide pour les sinitrés.* Fin mai, **la Croix-Rouge a amassé quelque 13 millions $** pour les sinistrés. À Sainte-Agathe, Saint-Jean et ailleurs, les **travaux de nettoyage débutent.** *JUIN* - Le 28 juin, **Sainte-Agathe accueille le prince Philip, en tournée au Manitoba.** Malgré les millions $ amassés par la Croix-Rouge et les centaines de millions $ que dépensent les gouvernements, les sinistrés ont pour leur part l'impression que rien ne bouge, côté compensations. * *JUILLET* - Le gouvernement annonce que **les premiers avis d'indemnisation sont dans la poste.** *AOÛT* - Les quelques **110 sinistrés qui ont perdu leur maison lors des inondations recevront 10 000 $ de la Croix-Rouge**, tandis que les propriétaires de maisons nécessitant des rénovations pourront obtenir 6 000 $, annonce l'organisme le 5 août. * Annonce d'un **programme fédéral-provincial** devant permettre aux municipalités et aux citoyens de mieux protéger les résidences contre les inondations. * La Province annonce la création de la Commission de l'eau, qui étudiera les effets de la digue de Brunkild sur des communautéas inondées.* Le CDÉM remercie le 22 août les quelque **199 jeunes Canadiens venus de partout au pays participer à l'opération nettoyage** qui a suivi l'inondation. *SEPTEMBRE* - Sainte-Agathe organise le 14 septembre **un spectacle pour dire merci** à ceux qui ont aidé la communauté. *OCTOBRE* - Le fédéral et la Province anoncent que **26 millions $ supplémentaires sont maintenant disponibles pour les exploitations agricoles** touchées par les inondations mais qui n'étaient pas admissibles aux autres programmes d'aide. *NOVEMBRE* - Le 24, la Province annonce que **l'amortissement ne sera plus un facteur** dans les demandes d'indemnisation des sinistrés. * La Commission de l'eau annonce qu'une série de **rencontres publiques** sont prévues en novembre et en décembre. * Réunion au centre communautaire de Saint-Norbert le 28: **on parle d'une nouvelle digue pour protéger Grande Pointe et le nord de la Municipalité de Ritchot.** * Plus de 200 résidants de **Sainte-Agathe demandent justice** aux audiences de la Commission de l'eau. Pour eux, les trombes d'eau qui se sont abattues sur leur village le 29 avril sont dues aux actions de l'homme plus qu'à celles de la nature. * En conférence de presse le 28 novembre, le gouvernement tente de désamorcer la bombe et répète **n'avoir jamais délibérément cherché à inonder Sainte-Agathe.** *DÉCEMBRE* - Réunion publique à Sainte-Agathe le 4 décembre pour permettre aux résidants de prendre connaissance des plans concernant la **nouvelle digue qui protégerait le village.** * Devant les membres de la Commission de l'eau, le 16 décembre, **trois ingénieurs indépendants confirment les soupçons de plusieurs sinistrés** et affirment que l'inondation dans Ritchot et Grande-Pointe est dûe aux efforts déployés par le gouvernement pour sauver Winnipeg. Les membres de la Commission doivent maintenant embaucher leurs propres ingénieurs conseils pour étudier la question. **Un rapport intérimaire est prévu pour le mois de mars.** * En tout, **plus de 28 000 personnes ont dû quitter leur demeure pendant la crise.** À Winnipeg seulement, on a fait **6,5 millions de sacs de sable.** À Noël, plusieurs sinistrés n'avaient toujours pas retrouvé leur maison.











Les primés de l'année

Prix Caritas: **Cécile Houde** * Phonogramme: **Edmond Dufort** * Ordre des palmes académiques: **Ingrid Joubert et François Lenz** * Gagnants de la demi-finale de la Dictée des Amériques: **Lise Hudon-Bonin et Pierric Le Dorze** * Gagnants manitobains du concours *Des nouvelles sous l'soleil* de Radio-Canada: **Dave Lévesque, Yvan Favreau, Éric Lalande, René Ammann, François Lenz, Rachel Deniset, Dominique-Marie Fillion, Paul Bosc.** * Pharmacien de l'année: **Réal Mulaire** de Saint-Pierre-Jolys. * Médaille de bravoure de la Lifesaving Society: **Roger Bonneteau.** * Prix national de la francophonie: **Denis Beaudette.** * Prix provinciaux de la francophonie: **Réjean LaRoche, Diane Bruyère** (pour les francs-parleurs en herbe), **Véronique Sabourin, Chad Vincent, Monique Brémaud et Myriam Boulet,** et **Édith Chartier.** * Prix Alfred-Rouleau: **Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys.** * Prix littéraire des caisses populaire; **Jean-Pierre Dubé.** * Grand Prix du Festival des vidéastes du Manitoba: **L'équipe de l'école Saint-Joachim**, composée de François Grenier, Huguette Grenier, André-Michel Audette, Charles Tétrault, Robert Tétrault et de Marc Vielfaure, pour *Le Corps sans tête.* * Gala Signature: **Guy Regnier et Donna Deschênes** de Deschenes Regnier Design remportent cinq prix de graphisme. * Prix Alexandre A. Taché: **Antoine Gaborieau.** Prix Manitoba: **Corrine Tellier.** Prix Marius-Benoist: **Jacqueline Roy.*** Prix Envol vers la liberté: **Berthe Lajoie.** * Prix de l'entrepreneur de l'année: **Denis Rémillard et Lise Mulaire** des Jardins Saint-Léon * Premier prix d'excellence de la Chambre de commerce de Saint-Boniface: **Denis Couture.**Prix Riel: **Odile Martel, les Associés du fort Gibraltar, le comité organisateur du Centre d'enfants 1-2-3 de Lourdes, Lucien et Lucienne Loiselle, et Léo Rémillard.** Prix d'excellence de l'Institut américain des architectes: **Étienne Gaboury.**



L'Année Monnin

En février, **Alfred Monnin** est nommé examinateur provincial indépendant concernant les plaintes reliées à l'accord sur le commerce international. **Michel Monnin** est nommé par Allan Roch pour faire partie du comité consultatif du Manitoba pour les nominations à la magistrature fédérale. Le 29 septembre, **Marc Monnin** devient juge à la cour du banc de la reine.

L'année culturelle

JANVIER - La **Corporartion Maison Gabrielle-Roy** cherche les 12 000 $ qu'il lui manque pour une mise de fonds de 25 000 $ qui lui permettrait d'acheter la maison d'enfance de Gabrielle Roy. Un brunch est organisé le 26 janvier. * **Marcel Soloudre** est sélectionné pour représenter l'Ouest canadien à l'événement **Expo-Langue qui a lieu à Paris** du 29 janvier au 2 février. *FÉVRIER*- Après la biographie de Gabrielle Roy de François Ricard, tournage à Saint-Boniface de quelques scènes du film documentaire de **la cinéaste Léa Pool, intitulé *Gabrielle Roy, un documentaire.*** C'est une coproduction entre deux maisons, de Montréal et de Winnipeg. * 15 février: la **Maison Gabrielle-Roy est officiellement la propriété de la corporation du même nom**, qui espère maintenant obtenir une désignation historique.* Le Cercle Molière annonce le 21 février sa décision de **quitter la salle Pauline-Boutal** et de présenter en 1997-1998 une saison de quatre pièces au Théâtre de la Chapelle. * Après 11 ans d'absence, ***Les Tremblay* reviennent sur les planches du Cercle Molière.** *MARS*- Quatrième édition du **Salon du livre**, du 20 au 23 mars. * **Le premier festival de films pour enfants** de Winnipeg, *Freeze Frame*, voit le jour. *AVRIL*- **Valérie Bazile et Edmond Dufort** sont les grands gagnants du Gala manitobain de la chanson, le 19. * Sixième édition du **Festival de la chanson française** le 26 avril au Pantages Theatre. *JUIN*- **Valérie Bazile et Edmond Dufort** sortent grands gagnants de Chant'Ouest, tenu à Vancouver le 6. * **Gilles Paquin de Caplette-Paquin Productions tourne *Journey***, un film mettant en vedette Louis Robitaille et Evelyn Hart, et qui devrait être diffusé sur les ondes de Bravo au printemps de 1998. * **Alice Bérubé et Lucienne Loiselle partent le 30 juin pour Taïwan** où elles représenteront le Canada à un festival international de danse folklorique. *JUILLET* - Le 26, **grande soirée de retrouvailles** des membres actuel et anciens de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, **qui a célébré en 1997 son 50e anniversaire.** *SEPTEMBRE* - **André Clément siège au jury** international du Carrousel international du film de Rimouski, un festival de films pour enfants. * Les **Productions Rivard lancent leur premier film**, *Les Serpents de Narcisse*. *OCTOBRE* - **Charles Lavack est en nomination** pour son travail de directeur photo sur le long métrage *Le Dernier des Francos* de l'Ontarien Jean-Marc Larivière. * Le Festival du Voyageur annonce le 21 octobre **les nouveaux voyageurs officiels: Guy et Agathe Lacroix** de Lorette succèdent à Gérald et Hélène Clément. *NOVEMBRE* - Des artistes s'unissent pour chanter Noël sur le disque ***Noël chez nous***, une réalisation de Léo Dufault et une oeuvre au service des projets de l'Auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface. Concert et lancement prévu pour le 21 novembre. * **Marcel Meilleur** lance son 41e album, sur lequel on trouve 20 compositions originales. * Les Lavergne de Saint-Pierre-Jolys annoncent **l'ouverture le 4 décembre d'un galerie consacrée aux oeuvres de Réal Bérard.**







L'année sportive

MARS - Le 19, le ministre du Sport au Manitoba, Eric Stenfanson, annonce que le Manitoba est devenu le troisième **Centre national de sport** au pays, ce qui assure aux athlètes d'ici l'accès à des appuis et à des ressources spécialisées, telles que des physiothérapeuthes. *AVRIL* - Carrie-Lynn Burgoyne est nommée **membre de l'équipe nationale junior de natation** et participera à sa première compétition internationale en Suède. * **Championnat canadien de ringuette**: l'équipe juvénile du Manitoba menée par Léon Morrissette remporte le bronze. * Championnat provincial de raquetball: **François Vien remporte l'or** * Natalie Gosselin de Saint-Boniface remporte avec l'équipe manitobaine le **championnat national junior de quilles**, qui a lieu à Sudbury. *MAI* - 440 jeunes participent à la **5e édition des Jeux du Manitoba** le 30 mai. *JUIN*- **Daniel Tétrault** de La Broquerie est **repêché par le Canadien de Montréal** lors du repêchage de la Ligue nationale de hockey, à Pittsburgh. Daniel Tétreault est sélectionné au 91e rang. **Luc Théoret de Saint-Boniface** est lui aussi sélectionné, au 101e rang, par les **Sabres de Buffalo.** * Présenté à Saint-Boniface du 27 au 30 juin, les **deuxièmes Jeux francophones de l'Ouest** ont accueilli plus de 200 jeunes des quatre provinces de l'Ouest et du Yukon.* L'Association de sport des écoles secondaires du Manitoba remet le **titre de Personnalité de l'année à Danielle Bilodeau**, le 26 juin. *AOÛT*- Les **Jeux du Canada à Brandon** attirent plus de 4 000 personnes dans la ville manitobaine. **Le Manitoba y recueille 24 médailles.** Sami Jo Small récolte l'or au lancer du javelot et l'argent au lancer du disque. Le Manitba remporte le bronze au softball féminin et au volley-ball féminin, entre autres. *OCTOBRE* - L'Association du baseball amateur du Manitoba **rend hommage à Henri Constant de Transcona**, pour ses 30 années au service du baseball amateur. * **Natalie Bérard de Saint-Vital est nommée recrue féminine de l'année** par l'Association de canoë-kayak du Manitoba.

L'année scolaire

JANVIER- Le 17, la ministre Linda McIntosh annonce un **gel des crédits accordés aux divisions scolaires** pour les années 1997-1998 et 1998-1999. La Division scolaire franco-mnitobaine (DSFM) obtient par ailleurs des sommes supplémentaires pour financer une partie des coûts du transport scolaire urbain, de sa structure politique et des petites écoles. * Le Collège universitaire de Saint-Boniface revient d'une **mission au Chili** avec des accords de coopération avec des universités chiliennes * 29 janvier: on apprend lors d'une réunion des commissaires que **la DSFM prévoit un manque à gagner de un million $** dans l'élaboration de son budget pour la prochaine année. 11 postes d'enseignants pourraient être en jeu. *FÉVRIER* - Le 5, Linda McIntosh annonce les budgets d'immobilisations disponibles pour l'année 1997-1998 (23.9 millions $); la **construction d'une école française dans le sud de Saint-Vital** figure parmi les quatre projets prioritaires de la province. *MARS*: **la DSFM adopte de justesse un budget équilibré**, grâce à une hausse inattendue des sommes remises à la DSFM en taxes scolaires prélevées par les autres divisions scolaires. Depuis le dépôt du budget plus tôt dans l'année, plusieurs parents et comités scolaires avaient fait savoir que des compressions supplémentaires dans leur école seraient inacceptables. * Germain Perron est nommé au nouveau **Conseil de l'enseignement postsecondaire.** * Géré par la Société des communications, un partenariat entre des provinces de l'Ouest et le Québec, appelé la **Courtepointe de l'Ouest**, pourrait permettre de réaliser un programme d'histoire et de sciences sociales via Internet et un CD-Rom. *AVRIL* - Le 25, **les 32 élèves et les enseignants de l'école Jours de Plaine à Laurier prennent possession de leurs nouveaux locaux**: trois classes portatives adjacentes à l'école de Laurier. *MAI* - Le 12, la DSFM annonce la **nomination de Léo Robert**, qui succède à Georges Druwé au poste de directeur général. *JUIN* - Réunis en assemblée annuelle le 17 juin, les membres de la Fédération provinciale des comités de parents **décident de contester en justice la constitutionnalité de la loi scolaire** qui, en ce qui a trait à la DSFM, ne se conformerait pas à l'article 23 de la Charte des droits et libertés. *JUILLET* - La DSFM **négocie avec Qualico pour l'achat du terrain** où pourrait être située la nouvelle école dans le sud de Saint-Vital, mais Qualico demande 600 000 $ pour un terrain évalué à 290 000 $. *OCTOBRE* - 17 et 18, à l'occasion de son symposium, la **Commission nationale des parents francophones propose un nouveau Projet éducatif national** pour les francophones, destiné à freiner les effets de l'assimilation. * La **faculté d'Éducation du CUSB célèbre son 25e anniversaire**. * Le 29, les commissaires de la DSFM décident d'intenter un **procès d'expropriation contre Qualico Developments Inc**, afin de pouvoir construire la prochaine école française de Saint-Vital sur le terrain convoité. *Le **Programme des moniteurs de langue officielle célèbre ses 25 ans.** * *DÉCEMBRE* - Linda McIntosh annonce que **les parents de Lavallée auront leur nouvelle école, de maternelle à 8, pour la rentrée de 1999.**



Le cas de Saint-Claude

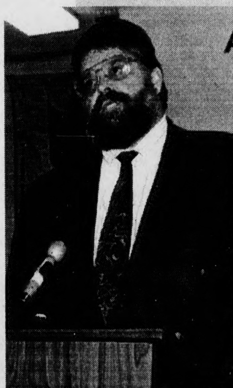
Dans une lettre datée du 10 janvier, la **Fédération provinciale des comités de parents demande au gouvernement provincial de s'engager à financer un programme français à Saint-Claude** pour septembre 1998. * En février, la **FPCP obtient 5 000 $ du programme de contestation judiciaire** pour mener des négociations avec la Province à ce sujet. * Le 9 juin, les parents et la **FPCP déposent une déclaration à la cour du banc de la reine** pour obtenir une école française dans leur communauté. * 11 septembre: les parents **annoncent la mise sur pied d'une école indépendante** dans leur village. Un local loué sera transformé en école. **Ouverture prévue: le 3 novembre.** Les parents et la FPCP **lancent une campagne de levée de fonds** pour le financement de ce programme, qui ne reçoit pas d'aide du gouvernement provincial.

Les affaires et l'argent

JANVIER- 200 personnes participent aux **Farm Days** de Saint-Jean-Baptiste, du 8 au 9 janvier * **Sainte-Agathe, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Léon et Sainte-Rose** s'ajoutent à la liste des municipalités rurales qui bénéficieront du Programme d'accès communautaire d'Industrie Canada et seront **branchées sur Internet.** * **Roger's Sugar** ferme son usine à Winnipeg; **les producteurs de betteraves à sucre cherchent d'autres débouchés** mais on prévoit qu'ils ne sèmeront pas cet été. * **Crise dans le transport du blé**: on accuse d'importants et coûteux retards dans la livraison du blé au port de Vancouver. Les coûts sont évalués à 65 millions $ *FÉVRIER* - Le Centre d'entreprise des femmes lance une **campagne de promotion des femmes d'affaires**, mettant en vedette les francophones Cécile Lesage, Liliane Beaudette, Pierrette Ménard et Madeleine Sarrasin. *MARS* - Le **parc industriel de Sainte-Agathe reçoit un coup de pouce**: deux millions $ du Fonds d'adaptation pour le transport du grain dans l'Ouest. * La revue *Manitoba Business* classe Roy Legumex **parmi les dix entreprises les plus prospères** de la province. *AVRIL* - Le 12, les membres du Conseil de la coopération du Manitoba réunis en assemblée annuelle acceptent la **dissolution de l'organisme**, qui fêtait ses 50 ans. * Le 9, **inauguration officielle de la Corporation Chabollié** dans la région de Saint-Pierre et de Saint-Malo.* **Voyage exploratoire** du Conseil de développement économique du Manitoba (CDÉM) **en France**, du 20 au 30 avril. * Des liens de collaboration entre un organisme de Montréal, le Centre des grands projets, et la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, pourraient mener à la mise sur pied d'un **consortium de gens d'affaires dans le secteur de l'agro-alimentaire.** *MAI* - **Percée de Momentum au Minnesota**, qui signe une entente avec une firme américaine, Lawco, en vue de développer un logiciel de gestion en santé. * Annonce de la **tenue d'un deuxième forum économique des francophones** réunissant des gens d'affaires de l'ensemble du pays, qui aura lieu à Saint-Boniface pendant le Festival du Voyageur. *JUIN* - Le 1er, La Broquerie, Saint-Georges, Richer, South Junction, Lorette et Sainte-Anne-des-Chênes sont maintenant desservis par la même caisse populaire: **la caisse La Vérendrye**. D'autres projets de fusion sont en discussion. * **Les frères Gallant de Letellier acquièrent Del's Specialty Meats.** * Assemblée annuelle de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniafce: **Julie Turenne-Maynard élue présidente.** * Ouverture officielle de la **nouvelle usine de transformation du porc** de la compagnie Schneider, le 27 juin. *JUILLET* - La **Banque Royale investit 10 millions $** dans un centre d'appel à Winnipeg. * Entreprise Saint-Boniface **abandonne le projet de former une corporation de développement économique** rassemblant les secteurs du quartier Riel de Winnipeg. *OCTOBRE* - Foire commerciale au Vietnam précédant le Sommet de la francophonie: **le CDÉM, Roy Légumex, Momentum et Aprentissages illimités y représentent le Manitoba.** * Ouverture du nouvel **élévateur à grains de Morris. Letellier aura aussi le sien.** * Dans la municipalité rurale de Sainte-Anne, **des résidants s'opposent à un projet de méga-porcherie** d'Elite Swine. *NOVEMBRE* - **Tentative avortée d'achat de Schneider** par Maple Leaf. * Solutions Internet, la Société franco-manitobaine, Momentum et le collège Louis-Riel sont reconnus comme des **champions de l'Internet** par Industrie Canada. * Momentum Software annonce avoir **conclu une entente avec la firme OpTx**, qui fabrique des logiciels de gestion clinique. *DÉCEMBRE* - C'est à Brandon que **Maple Leaf construira sa méga-usine de transformation du porc.** * **Sept caisses populaires de la Rouge s'apprêtent à fusionner** après avoir mené des consultations et des assemblées publiques. La nouvelle caisse devrait entrer en fonction le 1er juin 1998. * **Faillite et fermeture du Café Internet** sur le boulevard Provencher.







Gaudry, LeQuéré et Guérard, trois libéraux se prononcent

Discussion autour d'un parti

«Je commence à en avoir assez», lance le président de Saint-Boniface au parti libéral du Manitoba, Philippe LeQuéré, au sujet des déchirements perpétuels qui agitent son parti depuis près de deux ans. «Dans le conflit personnel qui oppose Ginny Hasselfield à Kevin Lamoureux et Gary Kowalski, il n'y a aucun gagnant, seulement un perdant et c'est le parti», ajoute-t-il.

Donner sa chance au chef

Ancien directeur des communications au parti libéral, Philippe LeQuéré n'est d'ailleurs pas le seul militant libéral à critiquer les actions de son parti. «C'est bien certain que le parti a perdu des plumes à cause de tout ce qui s'est passé avec Kevin Lamoureux et aussi à cause de la confusion qui a entouré le vote des représentants, souligne l'ancien président de Portage-La-Prairie, Lionel Guérard. Mais il ne faut pas jeter le blâme de tous nos problèmes sur une seule personne. On doit donner la chance au chef de faire ses preuves lors d'une élection provinciale, indique-t-il. On sait le travail qu'elle a fait pour nous lors de l'élection partielle de Portage-La-Prairie en septembre. Ginny Hasselfield a mon entière confiance.»

Selon Lionel Guérard, une nouvelle course à la chefferie, demandée par les délégués le 6 décembre, est prématurée. «Ils étaient seulement 200 délégués à voter pour ou contre la course à la chefferie. Ils ne représentaient pas nécessairement l'ensemble des membres du parti libéral. Mais elle n'avait pas le choix de demander à ses membres s'ils voulaient une course au leadership. Si elle ne l'avait pas fait d'elle-même, ils l'auraient simplement exigé lors de la prochaine assemblée générale en mars.»

Neil Gaudry aurait quant à lui préféré voir Ginny Hasselfield donner sa démission puis reposer sa candidature lors de la course au leadership. «Le vote des délégués, à ce point-ci, c'est presqu'un référendum, note-t-il. La conduite de Hasselfield, Lamoureux et Kowalski n'a pas seulement affecté leur réputation propre, mais celle du parti dans son ensemble. Une course au leadership, c'est ce qu'il y a de mieux pour le parti maintenant. Et il faut trouver un chef fort avant les prochaines élections.»

Neil Gaudry précise que selon lui la course à la chefferie de 1996 a été une erreur. «J'aurais préféré qu'elle se déroule plus près d'une élection et c'est justement ce qui va arriver.» Une course à la chefferie au printemps de 1998 permettrait au parti libéral de créer une vague d'enthousiasme, poursuit-il, tout en lui laissant assez de temps pour rebâtir la confiance des électeurs pour des élections qui se dérouleraient à l'automne.

Des erreurs fatales

Pour Philippe LeQuéré, cependant, «Ginny Hasselfield a commis des erreurs qui lui coûtent aujourd'hui la chefferie. Ginny Hasselfield n'a gagné la tête du parti que par une faible majorité et elle n'a jamais été capable de rassembler une majorité autour d'elle. De son côté, Kevin Lamoureux n'a jamais accepté sa défaite et le conflit entre les deux est allé de mal en pis depuis. Si Ginny Hasselfield, Kevin Lamoureux et Gary Kowalski ont vraiment à cœur le bien du parti, ils devraient se retirer et laisser au parti le temps de panser ses plaies. Ça serait la décision honorable. Mais les joueurs sont avides de se détruire les uns les autres. Hasselfield entend se représenter à la tête du parti, et je trouve cet entêtement dommage. Tout nouveau leader va se faire étiqueté pour ou contre un des partis. Ça rend la tâche de trouver un nouveau chef encore plus difficile.»

Trouver un nouveau chef

Lionel Guérard partage cette dernière opinion. «Tous les candidats crédibles qu'on a accosté pour leur demander de poser leur candidature à la direction nous ont dit: "On n'est pas intéressés! Pensez-vous qu'on est assez fou pour quitter notre bon emploi et aller prendre tout ce paquet de problèmes-là?"». Lionel Guérard attribue cependant les problèmes du parti libéral provincial à une clique «de gens de Winnipeg qui veulent un chef qu'ils peuvent mettre dans leur poche. C'est ce groupe qui nous a fait perdre nos élections provinciales et tant qu'ils seront en place, on ne pourra pas régler les problèmes du parti.»

Comme l'indique Philippe LeQuéré cependant, la solution réside peut-être dans la nomination d'un chef intérimaire, le temps, dit-il, de laisser retomber la poussière. «N'importe qui qui veut sérieusement travailler à remettre le parti sur pied doit d'abord attendre que Hasselfield s'en aille. Pour l'instant, tout le parti libéral est entaché et il va prendre du temps à se remettre. On a un gros travail à faire pour convaincre l'électorat qu'on est capable de résoudre nos problèmes, alors au lieu d'aller décrocher la lune, pourquoi est-ce qu'on ne travaille pas avec ce qu'on a: un membre du parlement qui a été élu à trois reprises dans Saint-Boniface. Est-ce qu'on a demandé à Neil Gaudry d'assurer l'intérim?»

La course à la chefferie devrait être lancée et un président d'élections nommé à la mi-janvier, indique Philippe LeQuéré. «Dans tous les cas, j'espère qu'Hasselfield ou un autre candidat sera élu par une forte majorité. Au lieu d'avoir des attentes utopiques et de penser qu'on peut former le gouvernement, il va falloir être réaliste et récupérer la carte électorale un comté à la fois. Est-ce qu'on peut espérer remporter dix sièges aux prochaines élections?»

Anie CLOUTIER

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Le Foyer du CCFM accueille ***Blue Benders***, les 8 et 9 janvier à 20 h 30. Entrée libre! (233-8972). ❖ Dans le cadre du Festival de musique nouvelle, Groundswell présente ***Scenes From a Novel*** le 26 janvier à la salle du Centenaire (943-5770). ❖ Le 17 janvier à 15 h et le 18 janvier à 20 heures, ***L'Offrande Musicale*** présente le quatuor ***Concertante Chamber Players***. Billets: 18 $ (284-7554). ❖ Les concerts ***Virtuosi*** accueillent le pianiste ***Marc-André Hamelin***, le 10 janvier à 20 h à la salle Eckhardt-Grammatté de l'Université de Winnipeg. Billets: 20 $ (786-9000). ❖ Dans le cadre de sa série classique 50e anniversaire, ***l'OSW*** présente ***Concerto for Left Hand***, le 16 janvier à 20 h à la salle du Centenaire (949-3999).

CINÉMA

❖ Au Cinéma IMAX (393, avenue Portage) jusqu'en février: ***Thrill Ride, The Science of Fun*** et ***Mission to Mir.*** Admission: 7 $, 6 $ et 5 $

THÉÂTRE

❖ À ne pas manquer! Le Cercle Molière présente ***La Trahison*** de Laurier Gareau au Théâtre de la Chapelle, du 13 au 31 janvier (233-8053). ❖ Du 8 au 31 janvier, MTC présente la comédie ***Office Hours*** de Norm Foster (942-6537). ❖À l'affiche au MTC Warehouse, ***High Life***, du 21 janvier au 7 février (942-6537).

EXPOSITION

❖ Jusqu'au 30 janvier, la galerie de l'Alliance française (934, avenue Corydon) présente les œuvres de ***Philippe Louisgrand et Marc Charpin*** (477-1515). ❖ Jusqu'au 4 janvier au WAG, ***Québec Silver*** retrace l'évolution du métal argent au Canada (786-6641). ❖ Jusqu'au 11 janvier, la gallerie Medea présente ***Deck the walls.*** Aussi à compter du 4 janvier, ***People and places*** de Maurenne Johnson (453-1115). ❖ Explorez le nouveau concept de la poésie visuelle à la galerie ***Piano Nobile*** du 3 au 31 janvier (Salle du centenaire, 489-2850).

Sélection recueillie par Carole THIBEAULT

CULTUREL

Madeleine Vrignon

L'âme de l'artiste

Qu'ont en commun Poplico (le petit écureuil des Caisses populaires), les monuments Brunet et la nouvelle statut de la Gendarmerie royale du Canada avenue Portage? Ils sont tous la création de l'artiste Madeleine Vrignon.



photo: Anie Cloutier

«Cet été, on a décidé de transformer le garage en studio. Je ne suis pas encore habituée et il faut que je me force pour dire studio. Surtout quand tout le monde viennent ranger leurs bicyclettes et leurs skis là-dedans, je suis encore moins convaincue que c'est un studio et pas un garage!»

«Je ne suis pas connue du public, croit pourtant Madeleine Vrignon. Je n'ai pas de renommée établie. Je n'ai même jamais fais d'exposition! C'est parce que je travaille sur commande, alors mes œuvres sont vendues avant même d'être commencées.» C'est elle par exemple qui a conçu et réalisé la plaque du 90e anniversaire de l'école Provencher et le monument commémoratif situé devant l'académie Saint-Joseph. Madeleine Vrignon travaille présentement à la réalisation de marionnettes qui seront utilisées dans une pièce mettant en vedette Nathalie Labossière et Janine Tougas, présentée au Centre culturel franco-manitobain au printemps 1998.

Cette artiste, qui de son propre aveu travaille ordinairement dans l'ombre, a fait les manchettes lors du récent dévoilement de son bronze réalisé pour le compte de la Gendarmerie royale du Canada. (1) «Le bronze, explique-t-elle, je suis tombée dedans un peu par hasard. Je travaillais à l'époque pour les Monuments Brunet à faire le "design" des éléments visuels sur les pierres tombales. Un jour, un couple dont la petite fille était décédée m'a demandé de faire une sculpture de l'enfant grandeur nature.»

Il faut être polyvalent pour faire de son art un gagne-pain, fait remarquer la jeune femme de 40 ans. «Il y a 15 ou 20 ans, je faisais des caricatures, des portraits, de la calligraphie, de l'illustration de livres... (2) L'avantage, c'est que j'étais souple et je pouvais m'adapter facilement aux requêtes des gens et donc décrocher plus de contrats. Mais aujourd'hui, je préfère référer ces petites jobines à d'autres. Ce n'est pas économiquement rentable pour moi de m'entraîner pendant des heures à faire de la calligraphie pour un tout petit contrat. Je suis bien mieux de le référer à Nicole Guyot-Colson qui en fait régulièrement et qui ne perd donc pas la main. Avec le temps, j'ai fini par épurer un peu et ne faire que les choses qui me passionnent.»

Travailler sur commande, reconnaît Madeleine Vrignon, nécessite aussi une bonne dose de flexibilité. «Quand ton art c'est ton moyen de survie, l'essentiel c'est de plaire au client. Il m'est arrivé par exemple de présenter un croquis et de me faire répondre: Eh bien ma petite fille, il va falloir qu'on se parle. C'est que des fois, les clients veulent faire des choses qui ne correspondent pas à ma vision. J'essaye alors autant que possible de faire preuve de flexibilité, mais je ne veux pas compromettre mon sens artistique et il arrive un moment où j'arrête de faire des compromis.»

L'art pour Madeleine Vrignon est donc à la fois véhicule d'expression personnelle et gagne-pain. «Quand j'ai commencé, j'avais des grandes idées de faire de l'Art. J'avais une idée très personnelle de ce qui était beau. Puis, j'ai frappé un mur. Je suis entrée à l'école des beaux-arts de Winnipeg toute fraîchement sortie de l'école secondaire et là, on m'a poussé à remettre en question ma conception de la beauté. On m'a parlé d'art moderne, de philosophie de l'art, de gros messages à déchiffrer. Et moi, j'ai commencé à douter de moi. Je savais que j'avais une facilité artistique, mais je voyais mon art comme creux.

«Je ne sais toujours pas si ce que je fais c'est vraiment de l'art. Je regarde mon petit Poplico et je l'aime bien. Mais des caricatures, des pierres tombales et des posters, est-ce que c'est de l'art? Je n'en sais rien, mais ce que je sais, c'est que si je perdais les deux yeux et les deux bras demain matin, je serais toujours une artiste. Parce que c'est ta vision du monde qui fait de toi un artiste. Si tu fais quelque chose avec amour, avec soin, avec ouverture d'esprit et avec sagesse, alors c'est de l'art. Même si ce n'est que décorer le gâteau de mon fils! Finalement, j'ai compris que quand on arrête de se casser la tête avec les grandes questions, on laisse le cœur et l'âme reprendre le dessus et c'est là qu'on voit clair.»

Anie CLOUTIER

(1) Son dévoilement officiel doit d'ailleurs avoir lieu en mai.

(2) Madeleine Vrignon a entre autres illustré Vierges folles, vierges sages de Suzanne Legault et Marie-France Silver ainsi que Le Bouclier magique de Pierre Mathieu, tous deux aux éditions des Plaines.

Des gagnants

Félicitations aux gagnants des deux paires de billets pour le spectacle de la Bottine souriante, Suzanne Simard de Winnipeg et Rachelle Tessier de Saint-Pierre-Jolys. Félicitations à Germain Gosselin de Saint-Malo qui a gagné les quatre livres offerts par *La Liberté*.

Le tirage des gagnants a eu lieu le 22 décembre. Merci à tous ceux et celles qui ont participé. Vous avez été nombreux!

Les résolutions : faites-en beaucoup, ou pas du tout

par Jean Fontaine, collaboration spéciale



J'ai toujours été contre les résolutions du jour de l'An. Probablement à cause du nombre accablant de preuves qu'elles ne fonctionnent pas. Combien de fois ai-je entendu un oncle ou un ami dire qu'«à partir de minuit, le 1er janvier, j'arrête complètement de fumer». Le soir du 1er, après le souper, la même personne déclare: «Ça serait donc bon une petite cigarette après un bon repas de même», cherchant du coin de l'œil, sans succès, un regard approbateur. Et dix minutes plus tard, il cède: «De toutes façons, c'est pas une bonne idée de commencer ça un jour de fête». Et on n'en entend plus parler jusqu'au 31 décembre suivant.

Ou encore ma belle-sœur qui chaque année décide de retrouver sa silhouette de jeunesse: «Cette année je vais au Sportex six fois par semaine, je ne mange plus une once de gras et l'alcool c'est fini pour de bon». Son objectif étant bien sûr de perdre 49 livres en deux semaines et ensuite de ne plus reprendre une seule once de gras jusqu'à sa pension. Mais vient le souper du 1er et la résolution prend le bord («On va faire une petite exception, juste pour ce soir...»).

Le principe d'une résolution est pourtant bon: il s'agit de mettre fin à un comportement destructeur et créer des nouvelles habitudes positives. Rien de mal là-dedans. Le problème, c'est qu'on n'est pas toujours réaliste dans nos résolutions. On essaie de modifier ou d'éliminer des habitudes qui sont avec nous depuis une éternité. Or, autant il est facile de développer de mauvaises habitudes, autant il est difficile de s'en débarrasser.

La méthode «petits pas»

Si vous voulez vraiment prendre des résolutions du jour de l'An, aussi bien adopter une stratégie qui vous apportera des résultats. Je vous propose la méthode «petits pas». Si par exemple, vous décidez de vous développer un corps à la Arnold Scwarzenneger ou Cindy Crawford, prenez une approche progressiste. Briser votre grosse résolution en petites résolutions plus faciles à avaler. Par exemple, le premier mois vous pourriez faire une marche de 30 minutes, trois fois par semaine. Le deuxième mois, vous pourriez commencer des séances de musculation. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous obteniez les résultats souhaités.

(Il est important de souligner que votre bagage génétique a aussi un rôle à jouer dans le résultat final...)

Et surtout, de grâce, ne commencez pas le 1er janvier. Vous n'avez aucune chance de réussir. Il vous reste probablement encore quelques «parties» à subir et les vapeurs d'alcool que vous traînez depuis une semaine ne vous permettent pas de penser avec toute votre tête. Commencez plutôt... au mois de mars. Ben quoi? Avec le Festival du Voyageur en plein milieu de février, aussi bien être prudent. Hé! Ho!

Enfin, prenez le temps d'écrire vos résolutions et de les relire chaque matin de façon à toujours partir du bon pied.

Si ça ne marche toujours pas, faites comme moi, prenez en une que vous êtes sûr de tenir: prenez la résolution de ne plus jamais prendre de résolutions du jour de l'An. C'est la méthode la plus sûre pour éviter le stress du temps des Fêtes et garder votre estime de soi au maximum!

Jean Fontaine est co-animateur de C'est ça la vie, diffusée le vendredi à 18 h et le dimanche à 11 h sur Envol 91 FM.

Que nous réserve 1998?

Une bonne année, j'espère!

Bien du bonheur et de la santé! Voilà ce que souhaite La Liberté à tous ses lecteurs et lectrices pour cette nouvelle année qui commence. Mais les inondations, la religion, l'économie, la politique et les amours sont autant d'autres sujets qui intéressent les francophones d'ici. Prenez un moment pour lire ce que les commerçants et les passants du boulevard Provencher attendent de 1998.



Georges Damphousse

«En 1998, je m'attends à ce qu'on ait une bonne économie et des taux d'intérêt pas trop haut. Mais surtout, j'espère qu'on va avoir un hiver doux comme il a commencé. Comme ça, on n'aura pas besoin d'aller dans le Sud!»



Sr Yvette Valcourt

«Je pense que ça va être une bonne année parce que c'est la préparation pour le troisième millénaire. Cette année, on parle de Jésus; l'année prochaine, ça va être l'Esprit saint; et l'année d'après, ce sera l'année de Dieu le Père. Comme préparation, on fait beaucoup de lecture et on en parle beaucoup avec les Petites communautés chrétiennes. Et si les gens préparent leur cœur, je crois que 1998 va être une bonne année pour eux.»



Claudette Pantel

«Je m'attends à être grand-maman au mois de mai. Ce sera notre premier petit-fils (si c'est un garçon), et le premier arrière-petit-fils pour mes parents. Pour moi, les Fêtes sont devenues presque sans importance comparativement à la naissance de ce petit-là!»



Serge Dufault

«En 1997, le pont Provencher a fermé et ça nous a fait mal à nous les commerçants. Alors, on pense que 1998 sera certainement meilleure pour nous.»



Robin Dupas

«Ça va certainement être une bonne année car les choses vont bien déjà. J'ai une bonne vie et un bon mari. Et avec le commerce Labelle Fleuriste, ça continue à s'améliorer tout le temps. On a beaucoup d'appuis de la communauté. Et on veut continuer à augmenter la clientèle francophone de Saint-Boniface.»



Damielle Arbez-Chaput

«Je pense que 1998 va être une bonne année pour Saint-Boniface. Je pense qu'il y a beaucoup de choses qui vont se développer dans le quartier. Je pense que ça va être l'année où il va y avoir un boum au niveau des entreprises, où il va y avoir quelque chose de positif pour les francophones de Saint-Boniface.»



Sharon Stregger

« On a du beau temps et j'espère que ça va continuer. J'espère aussi que ça va être une bonne année pour moi car je suis toute seule avec ma petite fille. Mais la nouvelle année, c'est toujours quelque chose de différent et de nouveau. Alors je ne compare pas vraiment d'une année à l'autre.»



Hervé Rémillard

«Je crois que ça va être une très bonne année, surtout au point de vue économique. Au niveau politique, on ne sait jamais ce qu'il va arriver!»



Gabrielle Courchaine

«J'attends le père Noël! Sérieusement, j'espère que tout va aller bien, surtout pour ceux qui sont en peine. Pour moi, ce serait bien qu'on n'ait pas d'inondations. Je crois que ça va être une bonne année au niveau du moral, surtout que la température de ce temps-ci aide beaucoup.»

COMMENTAIRES RECUEILLIS PAR CAROLE THIBEAULT
PHOTOS: ANIE CLOUTIER

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 22 décembre)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	10	1	0	20
La Broquerie	6	4	0	12
Sainte-Anne	5	5	0	10
Saint-Adolphe	5	7	0	10
Saint-Jean	4	5	0	8
Grunthal	4	5	0	8
59ers	4	6	0	8
Pine Falls	3	8	0	6

Compteurs	B	P	Pts
B. Bouchard	9	15	24
D. Meilleur	10	13	23
J. Arnold	14	7	21
M. Gottfried	9	11	20
M. Dumaine	7	13	20
J. Hickes	13	7	20
P. Anderson	12	7	19
R. Clarke	8	11	19
D. Naaykens	7	10	17
M. Brennan	7	9	16
R. Dupre	6	10	16

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



SPORT

Championnat provincial de curling

Joël Gagnon espère se rendre à Calgary

Depuis sa mauvaise performance lors du Championnat canadien junior de curling en février 1997 à Selkirk au Manitoba, Joël Gagnon a compris bien des choses. «Nous étions trop confiants et ça nous a joué de vilains tours, déclare-t-il. Depuis ce championnat, je fais de mon mieux sans me fixer d'objectif précis.»

Rappelons qu'après une victoire spectaculaire lors du Championnat provincial l'an dernier, Joël Gagnon et ses coéquipiers avaient plié sous la pression en terminant au 12e rang sur 13 équipes.

Après cette défaite, Jim Bush et Jason Smith ont quitté l'équipe du Manitoba, qui a par la suite été complétée par deux nouveaux. C'est ainsi que Kyle Werenich et Mike Galbraith ont rejoint Ryan Fry et Joël Gagnon. «Nous avons une équipe plus expérimentée, lance Joël Gagnon. Mais j'ai appris à ne pas brûler les étapes, un match à la fois et on verra. C'est bien d'avoir des objectifs, mais il ne faut pas se voir gagner d'avance.»

C'est dans ce contexte que Joël Gagnon se prépare en vue du Championnat provincial junior de curling qui aura lieu du 8 au 11 janvier au club de curling de Saint-Vital. «Nous avons eu de la difficulté à nous qualifier, souligne-t-il. L'équipe de Brad Fisher sera difficile à battre. Le niveau de jeu est très élévé, il s'agit de garder son sang-froid.»

Joël Gagnon estime que son équipe devra imposer le rythme. «Le championnat fonctionne sous la formule de la double élimination, explique-t-il. Dans ce genre de compétition, on ne peut pas mal jouer dès la première partie. Il est très important de bien se préparer avant le championnat.»

Âgé de 19 ans, l'athlète originaire de Sainte-Agathe espère que la surface glacée de Saint-Vital sera en bon état. «Parfois la glace à des bosses et cela nous cause des problèmes, dit-il. Mais durant des championnats importants, les organisateurs s'efforcent d'embaucher la meilleure personne possible.»

Étudiant en administration à l'Université du Manitoba, Joël Gagnon réalise qu'il n'est pas toujours facile de jumeler le sport d'élite, les études universitaires et le travail. «Parfois, j'aurais envie d'avoir moins d'engagements, affirme-t-il. Mais si je ne vais pas au bout de mes objectifs, je le regretterai plus tard. C'est la deuxième année de suite qu'on se rend au Championnat provincial, j'espère que cette fois-ci, ce sera la bonne!»

Marc-Éric BOUCHARD



Archives La Liberté

Joël Gagnon fera tout en son possible pour accéder au Championnat canadien qui aura lieu à Calgary à la fin de janvier.

Rectificatif

Veuillez prendre note que contrairement à ce qui a été mentionné dans l'article intitulé *Les fêtes du centenaire débutent le 3 janvier* dans l'édition du 19 décembre, le musée de Sainte-Geneviève ne sera pas ouvert au public le 3 janvier. En outre, il n'y aura pas de souper communautaire mais une cantine servant de la soupe aux pois sera ouverte toute la journée pour le plaisir des participants.

POOL de HOCKEY de LA LIBERTÉ

saison 1997-1998





Position des participants au pool en date du 23 décembre 1997

		Points
Michel Normandeau	La Broquerie	145
Paul Trudeau	Steinbach	141
Kristine Vielfaure	La Broquerie	141
Rick Meilleur	Saint-Adolphe	139
Celeste St-Vincent	Sainte-Anne	138
Robert Dumesnil	La Broquerie	137
Pierre Tétrault	Saint-Boniface	136
Mariette G. Lachance	Saint-Vital	136
Gilles Normandeau	La Broquerie	136
Daniel Gagné	Winnipeg	135
Carmelle Tétrault	La Broquerie	135
Mireille Collet-Lachance	Île-des-Chênes	134
Roger St-Laurent	Île-des-Chênes	134
Gilbert Gagnon	La Broquerie	133
Yvette Gagnon	La Broquerie	132
Grant Lazaruk	Steinbach	132
Dollard Lachance	Saint-Vital	131
Paul Bilodeau	Winnipeg	130
Oscar Gagnon	La Broquerie	130
Chantal Vielfaure	La Broquerie	130
Paul Beauchamp	La Broquerie	129
Albert Dueck	Steinbach	128
Celeste St-Vincent	Sainte-Anne	128
Claire Desrosiers	Winnipeg	127
Guy Desrosiers	Winnipeg	127
Roger Taillefer	La Broquerie	127
Gérald Laramée	La Broquerie	127
Léo Meilleur	Winnipeg	126
Guy St-Vincent	Sainte-Anne	126
Denis Carrière	La Broquerie	125

Pointage des joueurs en date du 22 décembre 1997

1	B. Bouchard	Royals de Saint-Jean	24 points
	G. Lajoie	Aces de Saint-Anne	11 points
	M. Dumaine	North Stars Î-D-C	20 points
	T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	13 points
	D. Martin	Hawks de Saint-Adolphe	13 points
2	R. Lafournaise	59ers	13 points
	D. Craig	Royals de Saint-Jean	14 points
	M. Normandeau	Habs de La Broquerie	13 points
	R. Desautels	North Stars Î-D-C	0 point
	D. Male	Paper Kings de Pine Falls	6 points
3	J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	14 points
	L. Woo	North Stars Î-D-C	11 points
	R. Chaput	Aces de Sainte-Anne	12 points
	C. Peters	Hawks de Saint-Adolphe	8 points
	C. Nagy	Habs de La Broquerie	9 points
4	G. Gosselin	59ers	4 points
	P. Gauthier	Aces de Sainte-Anne	10 points
	D. Baril	Royals de Saint-Jean	0 point
	M. Silvagio	North Stars Î-D-C	8 points
	R. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	11 points
5	K. Tallaire	Habs de La Broquerie	9 points
	D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	15 points
	M. Morin	59ers	4 points
	J. Carrière	North Stars	8 points
	R. Smith	Cougars de Swan Lake	10 points
6	D. Daneault	Royals de Saint-Jean	13 points
	M. Gottfried	North Stars Î-D-C	20 points
	D. Abrahamson	Paper Kings de Pine Falls	0 point
	R. Rioux	59ers	9 points
	L. Skoleski	Hawks de Saint-Adolphe	0 point
7	K. Morrison	North Stars Î-D-C	7 points
	C. Luduchowski	59ers	4 points
	L. Côté	Habs de La Broquerie	11 points
	M. Dixon	Royals de Saint-Jean	4 points
	A. Lavack	Aces de Sainte-Anne	4 points
8	R. Lajoie	Aces de Sainte-Anne	1 point
	M. Gagnon	Habs de La Broquerie	10 points
	D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	23 points
	D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	15 points
	J. Lafournaise	59ers	10 points
9	P. Penner	Red Skins de Morden	25 points
	K. Martynuik	Maroons d'Altona	2 points
	B. Goderis	Cougars de Swan Lake	12 points
	M. Pruden	Cougars de Swan Lake	11 points
	W. Bartley	Paper Kings de Pine Falls	11 points
10	R. Chammartin	Hawks de Saint-Adolphe	9 points
	C. Sokolosky	Paper Kings de Pine Falls	10 points
	G. Stewart	Habs de La Broquerie	0 point
	M. Gilmore	Royals de Saint-Jean	1 point
	M. Proteau	59ers	7 points

Meilleure moyenne de gardien

11 Habs de La Broquerie
Royals de Saint-Jean
North Stars Î-D-C
Hawks de Saint-Adolphe
Paper Kings de Pine Falls
Aces de Sainte-Anne
59ers

- **Compte-rendu de l'évolution des joueurs tous les vendredis à 7 h 20, 8 h 20 et 16 h 20 par Yves Guérard, sur les ondes de CKSB**
- **Et tous les vendredis vers 8 h 15, tirage d'un prix parmi les participants au pool de hockey.**

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:

Gens d'ici

Touchons Dubois

Roger Dubois a de la chance. Nommé représentant pour le Manitoba au Conseil national de Développement et Paix et retraité depuis peu, le résidant de Saint-Norbert aura désormais la possibilité de consacrer encore plus de temps et d'énergies à sa cause favorite: l'égalité sociale.

Engagé à différents niveaux dans Développement et paix depuis 1975, Roger Dubois a d'abord assumé la présidence du conseil diocésain de Saint-Boniface avant d'être élu au début novembre au Conseil national. «C'est pas mal "heavy" de représenter toute la province», indique le natif de Saint-Malo dont le rôle premier sera de défendre les intérêts des donateurs manitobains. «Je me suis acheté une nouvelle filière juste pour classer les dossiers de Développement et Paix!»

«Notre philosophie à Développement et Paix a toujours été de montrer à pêcher plutôt que de donner du poisson. Il a été un temps où on aidait les populations défavorisées à construire des puits, établir des coopératives de couture, de pêche ou d'agriculture. Mais depuis cinq ans, on aide aussi les peuples à se prendre en main. On aide les gens à lutter pour la démocratisation, et contre les régimes dictatoriaux en place.»

Développement et Paix, qui célèbre ses 30 ans cette année, récolte annuellement environ 8 millions $ en dons, indique Roger Dubois. À cette somme s'ajoute un autre 8 millions $ de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). «Le diocèse de Saint-Boniface récolte à lui seul environ 200 000 $ par année, ce qui est excellent pour le nombre d'habitants», fait remarquer l'ancien psychologue à la Division scolaire Norwood.

Anie CLOUTIER

SOCIÉTÉ

Une retraite bien méritée

La flamme du pompier

Le 24 décembre 1997, Paul Fillion mettait les pieds au Département des incendies de Winnipeg pour la dernière fois. Non pas qu'il ait été victime d'un feu, au contraire. Il s'est plutôt mis à parler de sa flamme qu'il entretient depuis toujours, de cette passion qui brûle en lui depuis plus de 30 ans: celle de la vie de pompier. Une vie dangereuse parfois mais qui a été surtout dédiée à l'aventure et au contact humain. Mais âgé de 51 ans, Paul Fillion se tourne résolument vers la retraite.



photo: Carole Thibeault

Paul Fillion: «Les gens savent que les pompiers sont là pour les aider.»

«C'est ma dernière journée de travail, mais je me sens aussi nerveux que le premier jour où j'ai commencé, raconte-t-il avec un sourire de contentement. C'est drôle parce que je me rappelle presque exactement de tout ce que j'ai fait cette journée-là. Et puis me voilà 30 ans plus tard. Ç'a passé vraiment vite.»

Natif de Saint-Jean-Baptiste, Paul Fillion a revêtu son premier habit de pompier en 1967, au service de ce qui était à l'époque la municipalité de Fort Garry. «Je me suis embarqué avec les pompiers, je crois, parce que j'étais attiré par l'aventure. Mais contrairement à ce qu'on pense, c'est une "job" très sécuritaire une fois qu'on a suivi l'entraînement. C'est pas plus dangereux que de travailler dans les mines par exemple.»

D'autre part, le retraité explique que si les pompiers sont appelés régulièrement sur les lieux d'un sinistre, il est très rare que le combat contre les flammes finisse en acte d'héroïsme. «Les héros qui sortent des flammes avec une victime sur le dos et les Ta la la la!, c'est juste à la télé qu'on voit ça. Personnellement, ça m'est arrivé de sauver une gardienne et les trois enfants qu'elle gardait. Ça faisait juste un an et demi que je travaillais. Si je me rappelle bien, c'est la seule fois que je me souviens d'avoir vraiment sauvé quelqu'un. Sur les 857 pompiers de la ville de Winnipeg, je dirais qu'il y en a juste une poignée à qui quelque chose du genre est arrivé.»

Il y a environ dix ans, Paul Fillion a été transféré au Département de prévention des incendies, une nouvelle facette de son métier qu'il a appris à aimer particulièrement. «J'aime ça parce que je travaille avec le monde. Dans un sens, ça aussi c'est l'aventure mais d'une façon différente. Dans le même jour, je peux faire jusqu'à quatre présentations devant des groupes d'enfants ou d'adultes. En général, je sais que ces gens-là ont appris quelque chose quand j'ai fini. C'est vraiment la satisfaction d'avoir fait quelque chose qui va peut-être sauver leur vie.

«L'éducation, c'est la clé, c'est ce qu'il y a de plus important, continue-t-il. Par exemple, il faut apprendre aux enfants à ne pas jouer avec des briquets. Il ne faut pas juste se fier au mécanisme de protection. Si vous saviez combien de personnes meurent juste parce qu'elle ont déconnecté la pile de leur détecteur de fumée...»

En 1996 seulement, le Département des incendies de Winnipeg a reçu plus de 24 000 appels et a combattu plus de 3 400 incendies qui ont coûté 33 millions $ en dommages. Cinq personnes sont décédées des suites d'un incendie et 150 autres ont été blessées.

Lorsqu'on aborde le côté sombre du métier, les jours ou les nuits où des vies ont été perdues, l'ancien pompier se montre plutôt réticent. Par respect peut-être pour les personnes décédées, mais surtout pour éviter de ramener le souvenir d'événements plutôt pénibles. «C'est vrai que c'est difficile, admet-il. Surtout quand ce sont des enfants ou des adolescents. On se demande "pourquoi si jeunes"? Des fois, ça peut prendre des semaines à s'en remettre. On en parle à notre femme, à nos collègues. Il existe une bonne camaraderie entre nous et on s'entraide, on s'écoute. On se respecte beaucoup entre nous, surtout dans ces moments-là. Et puis quand ça arrive, il faut que t'en parles. Il faut que ça sorte. Plus t'en parles et plus ça aide à passer par-dessus.»

Lorsqu'il parle de sa vie, de son métier et de ses collègues, Paul Fillion ne peut s'empêcher de sourire et les bons moments prennent rapidement le dessus sur les mauvais souvenirs. «C'est un travail vraiment gratifiant, insiste-t-il. Je reçois beaucoup de lettres de gens qui me remercient d'avoir été les voir. Dernièrement, un sondage révélait que les pompiers étaient le groupe de professionnels les plus respectés en ville. C'est qu'on fait toujours des choses positives. On n'est pas comme la police par exemple qui donne des contraventions. Les gens nous aiment bien et ça rend aussi notre ouvrage plus facile.»

C'est donc avec un sentiment d'accomplissement que Paul Fillion a quitté ses collègues le 24 décembre. Encore assez jeune pour profiter de sa retraite, il prépare présentement avec son épouse son déménagement vers Osoyoos en Colombie-Britannique où il jouira de la présence de ses deux filles, du temps doux et de la proximité du terrain du golf. Mais une chose est certaine, dit-il, c'est qu'il a l'intention de continuer à faire de la prévention dans les écoles, de façon bénévole.

Carole THIBEAULT

LA LIBERTÉ

Le seul hebdomadaire de langue française publié au Manitoba est à la recherche d'un(e)

Journaliste

Fonctions:

- rédiger des articles et des reportages;
- prendre des photos;
- participer au montage du journal.

Exigences:

- posséder un diplôme en journalisme ou une formation équivalente;
- avoir une excellente maîtrise du français, écrit et oral, et une bonne connaissance de l'anglais;
- connaître le QuarkXPress un atout.

La personne doit aussi:

- être capable de travailler aisément sous pression et à des heures irrégulières (disponibilité les fins de semaine et le soir au besoin);
- posséder des capacités de leadership (flexibilité, initiative et esprit d'équipe) et d'ouverture;
- respecter les heures de tombée et les directives;
- la possession d'une automobile et d'un appareil photographique sont des atouts supplémentaires.

Salaire: à négocier en fonction des compétences et de l'expérience.
Durée de l'emploi: poste à temps plein
Entrée en fonction: janvier 1998

Faites parvenir votre curriculum vitae, ainsi que les noms de trois répondants pour référence, au plus tard le 5 janvier 1998, au soin de:

La directrice
Journal La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Par télécopie: (204) 231–1998

Nous ne communiquerons qu'avec les candidat.e.s retenu.e.s pour une entrevue.

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un

Professeur bilingue a plein temps

pour un poste régulier en Mathématiques et Sciences au secondaire. Le poste débutera le 2 février 1998. Le professeur doit avoir une bonne connaissance de la philosophie de l'immersion et une préparation en mathématiques et sciences au secondaire. Le candidat doit inclure un relevé de notes (photocopie) de ses études universitaires.

On demande aux enseignants intéressés de communiquer avec:

Français Immersion
la Division scolaire Assiniboine sud n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6

Télécopieur: 896-0409

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'un(e)
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(IVE)
(poste permanent) pour les bureaux
de la Division de l'éducation permanente

Responsabilités générales :

- accueillir la clientèle étudiante et le public en général;
- rédiger et saisir du texte;
- gérer les dossiers de la clientèle étudiante;
- organiser et préparer le matériel publicitaire;
- exécuter toutes autres tâches connexes au travail de secrétariat et de gestion de bureau.

Exigences du poste :

- excellente connaissance des langues française et anglaise, parlées et écrites;
- excellente connaissance du logiciel de traitement de texte WordPerfect 6,1;
- bonne connaissance des logiciels Word et Microsoft Publisher serait un atout;
- bon sens de l'organisation;
- facilité de communication avec le public;
- esprit d'équipe.

Rémunération :

- selon la convention collective.

Entrée en fonction : au plus tard le 2 février 1998.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae avant **le 12 janvier 1998**, *avec la mention «Confidentiel» à :*

Madame Édith Pantel, directrice
Division de l'éducation permanente

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235–4489

www.ustboniface.mb.ca

La Division scolaire Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche d'un(e)

professeur(e) pour la classe de 2e année.

Cette position temporaire débutera aussitôt que possible jusqu'au 26 juin 1998.

Critères: bilingue (anglais/français)

Date limite: le 7 janvier 1998

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, par télécopieur ou en personne, accompagnée de votre curriculum vitae, à l'adresse suivante:

EC-2
Bureau du directeur général
Division scolaire Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

Télécopieur: 224–2783

Aucun accusé de réception ne sera envoyé au(x) candidat(e)s.

Psychologue adjointe ou psychologue adjoint

Service correctionnel Canada

Établissement de Stony Mountain, Stony Mountain (Manitoba)

Poste offert aux personnes habitant Winnipeg (Manitoba)

Sous la direction du chef du service de psychologie, vous offrirez des services psychologiques et participerez à des évaluations psychologiques approfondies en vue de faciliter le traitement et la gestion de cas des contrevenants. De plus, vous effectuerez de la thérapie individuelle et de groupe, prendrez part à des consultations avec la direction et avec le personnel travaillant auprès des détenus, ferez partie de l'équipe multidisciplinaire et, enfin, aiderez à la planification et à l'animation de programmes de formation destinés au personnel, en plus d'assumer d'autres tâches connexes. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **40 419 $** et **51 157 $**.

Vous possédez une maîtrise en psychologie ou dans une discipline connexe, acquise dans le cadre d'un programme universitaire reconnu. Une expérience en matière de services d'évaluation psychologique représente un atout. La préférence pourra être accordée aux personnes ayant une expérience en milieu correctionnel.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste. Une vérification approfondie de la fiabilité sera effectuée avant la nomination.

Veuillez acheminer votre curriculum vitæ, en indiquant le numéro de référence **97-OC-132**, d'ici le **31 décembre 1997**, à **Mme Corrie Wozney, Établissement de Stony Mountain, C.P. 4500, Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.


Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche de

professeur.e.s bilingues – français et anglais

pour les postes suivants en immersion:

2e année – poste temporaire à mi-temps (.50). L'entrée en fonction se fera le 1er mars 1998 jusqu'au 30 juin 1998;

6e année – *Mathématiques et Sciences de la nature* – poste temporaire à mi-temps (.50). L'entrée en fonction se fera le 3 février 1998 jusqu'au 30 juin 1998.

7e et 8e année – poste temporaire à plein temps (1.0). L'entrée en fonction se fera le 6 avril 1998 jusqu'au 30 juin 1998.

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae et trois références à:

Français Immersion
la Division scolaire Assiniboine sud n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6

Télécopieur: 896-0409

PRÉPOSÉ(E) AUX TRANSCRIPTIONS

Travail occasionnel. Winnipeg.
Classification du poste : AY2.

FONCTIONS : Le bureau du greffier cherche pour le Hansard une personne préposée aux transcriptions expérimentée et non partisane pour un travail occasionnel. La durée de l'emploi varie selon la durée de la session législative.

QUALITÉS REQUISES : Les candidats et candidates subiront une épreuve de transcription sur Wordperfect ainsi que des tests portant sur la grammaire, l'orthographe et le choix des termes. L'expérience dans le domaine du travail éditorial et de la lecture d'épreuves ainsi qu'une connaissance du français seront considérées comme des atouts.

Trois périodes de travail débutent à 14 h, à 18 h et à 21 h 15. Les candidats et candidates doivent être disponibles pour travailler pendant n'importe laquelle de ces périodes, se plier à un horaire variable et faire des heures supplémentaires. On tiendra compte du Programme d'action positive dans le processus de sélection.

Une liste d'admissibilité sera établie. Veuillez préciser le numéro du concours lorsque vous soumettez votre curriculum vitae.

Salaire : 13,94 $ l'heure, au début
N° de concours : 01002
Date de clôture : le 20 janvier 1998

Adressez votre demande écrite au :

Service du personnel
Assemblée législative
405, Broadway, bureau 1025
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6



Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Santé Manitoba



La Société franco-manitobaine

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

(pour un contrat d'un an avec possibilité de renouvellement)

Fonctions :

- travail de secrétariat pour le secteur du développement communautaire et pour la Fédération des aînés franco-manitobains;
- réception et accueil;
- réception du courrier et envoi;
- standard téléphonique;
- classement;
- toutes autres tâches connexes au travail de secrétariat et de réception.

Compétences :

- entregent;
- excellente connaissance de la langue française et de la langue anglaise parlées et écrites;
- connaissance du logiciel WordPerfect 6.1 pour Windows 95 (connaissance d'autres logiciels serait un atout);
- diplôme commercial ou expérience en secrétariat et réception;
- habileté de travailler en équipe.

Salaire : à négocier selon les compétences.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 13 janvier 1998** à :



Madame Monique Murphy, adjointe administrative
La Société franco-manitobaine
383, boulevard Provencher, bureau 212
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9



La Société franco-manitobaine

est à la recherche

d'un(e) coordonnateur(trice) du programme de Partenariats pour la création d'emplois

(contrat de 6 mois)

Sommaire de l'emploi:

- gérer le programme de «Partenariats pour la création d'emplois» en collaboration avec le Centre de ressources humaines du Canada pour les groupes et organismes à but non lucratif dans les régions urbaine et rurales;
- agir comme intermédiaire entre les client(e)s au chômage et les organismes parrains à la recherche d'employé(e)s pour accomplir leurs projets de développement;
- faire la promotion du programme

Compétences:

- posséder une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- posséder de l'expérience en marketing, en gestion et coordination des projets auprès d'organismes à but non lucratif;
- avoir de l'entregent et maîtriser, à l'oral et à l'écrit, le français et l'anglais;
- être capable de travailler de façon autonome.

Salaire: Selon l'échelle de salaire en vigueur.

Durée: 6 mois.

Entrée en fonction: le 26 janvier 1998.

Veuillez présenter votre demande par écrit, **au plus tard le 16 janvier 1998**, en prenant soin de joindre votre curriculum vitae avec la mention «Personnel» à:

Monsieur Daniel Boucher, président-directeur général
Société franco-manitobaine
383, boulevard Provencher, pièce 212
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

Le Musée de Saint-Boniface

est à la recherche de deux personnes pour le **projet de stages en Cyberespace** du Réseau canadien d'information sur le patrimoine.
Le projet vise à créer une exposition virtuelle portant sur les artistes francophones au Canada.

Les **postes** de stagiaires sont:

un.e. **responsable de la recherche** des œuvres d'art dans les collections du Musée et la communauté franco-manitobaine

et

un.e. **technicien.ne en numérisation** et en technologie Internet

Compétences requises:

- capable d'effectuer une recherche et de travailler en équipe;
- bonne connaissance de la langue française;
- connaissances sur le montage des pages W3 et la technologie Internet.

Les candidat.e.s embauché.e.s dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail doivent:

- être sans emploi ou sous-employés;
- être âgés de moins de 30 ans;
- détenir un diplôme de niveau universitaire ou collégial.

Entrée en fonction: le 8 janvier jusqu'au 28 mars.

Rémunération: selon la convention collective.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à:

M. Philippe Mailhot
Directeur
Le Musée de Saint-Boniface
494, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2B2





La Société franco-manitobaine

est à la recherche d'un(e)

GESTIONNAIRE DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Sommaire de l'emploi :

Sous la direction générale, la ou le titulaire est responsable :

- de planifier, coordonner et mettre en œuvre l'ensemble des activités reliées au développement communautaire;
- de planifier, coordonner et mettre en œuvre des projets spéciaux reliés au développement.

Description de tâches :

- voir à la gestion et au bon fonctionnement du Réseau communautaire;
- superviser le travail de l'agente principale du développement communautaire;
- voir à l'embauche, à la gestion, au suivi et à l'évaluation du personnel du Réseau communautaire;
- assurer la conception, la planification et/ou la mise en œuvre de projets en développement communautaire tel qu'identifié par le Conseil d'administration et le président-directeur général;
- accomplir toutes autres tâches connexes.

Énoncé de qualifications :

Éducation	• Études pertinentes ou l'équivalent en expérience connexe.
Expérience	• Expérience en gestion du personnel, en planification et en gestion de projets.
Connaissances	• Connaissance approfondie de la communauté franco- manitobaine, plus spécifiquement les régions rurales. • Connaissance de la culture et de la dynamique des organismes bénévoles. • Maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais. • Connaissance des relations publiques.
Prérequis	• Doit avoir accès à une voiture.

Salaire : à négocier selon les compétences.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 13 janvier 1998** à :

Monsieur Daniel Boucher, président-directeur général
La Société franco-manitobaine
383, boulevard Provencher, bureau 212
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

L'École technique et professionnelle

Programme de formation – Aide en soins de santé
HIVER 1998 À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL

Critères d'admission :

- de préférence a complété une 12e année ou le secondaire IV;
- bonne connaissance du français oral et écrit;
- être capable physiquement et émotionnellement de travailler auprès de personnes nécessitant des soins de santé;
- doit mettre sa fiche d'immunisation à jour;
- doit obtenir son certificat en réanimation cardio-respiratoire avant le début des stages.

Théorie : 300 heures

Stage clinique : 190 heures

à temps plein :
Du lundi au vendredi du 19 janvier au 22 mai 1998.

à temps partiel :
Deux soirs par semaine et deux samedis par mois à partir de la semaine du 19 janvier 1998

Date limite d'inscription : Le 14 janvier 1998

Communiquez avec Rachel Dacquay ou Brigitte Chaput au 233-0210 pour plus de détails.

Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca

AVIS IMPORTANT

Le nouvel annuaire de **Brandon** sera bientôt dans votre communauté.

Si vous ne recevez pas votre annuaire, ou si vous voulez des copies supplémentaires, veuillez vous rendre à l'une des entreprises suivantes :

Alexander	Klassen's Food Mart
Brandon	Petro Canada - North Hill
	Petro Canada - Southend Certigarde
	Petro Canada - Victoria Service
	Petro Canada - Westend Car Wash
Justice	W. Bieganski
Shilo	Shilo Inn Motel

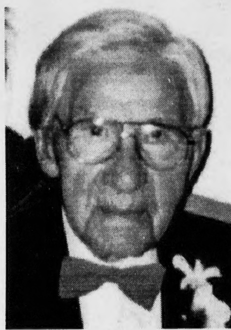
Veuillez déposer vos annuaires périmés à l'un des sites ci-dessus, ou contacter le dépôt de recyclage dans votre coin.

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer, à frais virés, le (204) 941-7681. Pour un service en français, veuillez composer le 1-800-255-6687.





Nécrologie



John Joseph «Jos» Tétrault (1906–1997)

Jos est décédé paisiblement à l'Hôpital Saint-Boniface le vendredi 19 décembre 1997, à 91 ans.

Il a été prédécédé en 1995 par sa chère épouse, Yvonne, après 61 ans de mariage.

Il laisse dans le deuil ses enfants Simonne (Louis) Robin, Jacqueline (Yves) Canu, Norma (Eugène) Lacroix, Alphonse (Carolynn), Jacques (Sydney), Victor (Françoise), Maurice, Michel, Monique (Paul Normandeau); 33 petits-enfants et de nombreux arrière-petits-enfants au Canada, aux États-Unis et en France; ses sœurs Yvonne Calvez et Thérèse Létourneau; sa belle-sœur Marie Abgrall; ses beaux-frères Yves (Mary) Abgrall et Joseph (Hazel) Abgrall; et de nombreux neveux et nièces.

Jos est né à Saint-Pierre-Jolys. Après son mariage avec Yvonne, ils ont vécu à Transcona et à Saint-Boniface. Jos était soudeur aux ateliers CN de Transcona. Il avait de bons souvenirs de ses années dans la marine. Jos était toujours prêt à prêter main-forte à sa famille et à ses amis, à la paroisse et au Camp Notre-Dame. Il tirait grande satisfaction de son travail manuel. Les 20 ans qui ont suivi sa retraite ont été remplis de voyages dans le Canada, aux États-Unis et en France.

Jos a vécu en paix avec lui-même, avec son monde et avec son Dieu.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 22 décembre à la Cathédrale de Saint-Boniface. Il est enterré au Waverley Memorial Gardens à côté de sa chère Yvonne.

La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital Saint-Boniface qui a si bien pris soin de lui pendant ses dernières semaines.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

B.B.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

L.L.D.D.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

V.Y.B.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

V.Y.B.

Chronique religieuse

L'Église catholique de France et les Juifs



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Il y a quelques mois, une pression s'exerça sur l'Église de Rome afin qu'Elle fasse des excuses publiques et universelles dans son manque de leadership afin d'arrêter l'Holocauste de la Seconde Guerre Mondiale, suite à l'Église catholique de la France qui offrit un pardon sincère et sans précédent dans son propre manque flagrant de dénonciation contre la déportation des milliers de Juifs français durant la Deuxième Guerre Mondiale. Il est dit que quelques 73 000 Juifs français sont morts à Auschwitz. Ce 'Mea Culpa" historique fut déclaré par l'Église catholique le 30 septembre dernier sur le site même d'un ancien camp de déportation à Drancy, au nord de Paris. Cet acte de repentir restera célèbre aux yeux de tous, car il est allé plus en profondeur que tous les autres textes apologétiques de l'Église lors du massacre de millions de Juifs par les Nazis.

Le texte fut livré devant 2000 personnes, assisté de 30 évêques français et la haute classe de la communauté juive de la France. La déclaration officielle incluait une phrase qui parlait de la vision étroite de la France dans sa mission d'évangélisation et que les chefs de l'Église du temps furent coupables d'un loyalisme et d'une docilité à leur Église qui fut beaucoup trop exagérés selon les normes de l'obéissance traditionnelle demandée.

Après l'occupation allemande en 1940, l'Église de France a manqué dans son devoir de condamner les lois anti-juives passées par le gouvernement de Vichy. Ces lois datant du 3 octobre 1940 empêchaient les Juifs d'être propriétaire des terres et d'exercer des professions libérales telles que le droit, la médecine et l'enseignement. Dès l'été de 1942, lorsque les occupants allemands commencèrent à envoyerr de nombreux de Juifs français à Auschwitz, ces lois anti-juives rendaient la tache facile pour la police de retracer les victimes. C'est seulement quelques mois plus tard, en 1942, qu'une poignée d'évêques français se sont distancés publiquement du gouvernement du Maréchal Pétain.

Cependant ce dernier a pu regagner les évêques de son côté en leur promettant de réinstaller l'Église de France qui avait été séparée de l'État au début du siècle. Cette déclaration récente de pardon qui marquait le 55e anniversaire depuis ces lois anti-juives avait une saveur encore plus forte que la déclaration de 1995 par l'Église catholique de Pologne et d'Allemagne livrée lors du 50e anniversaire de la libération des premiers camps de concentration.

Cette dernière déclaration de 1997 proclamée par Monseigneur Ollivier de Berranger, évêque de Saint-Denis, là précisément où se trouve la ville de Drancy, supplia le peuple juif d'accepter le repentir de l'Église catholique de France pour son implication dans l'Holocauste, en disant que la hiérarchie ecclésiale de cette époque ne comprenait rien au drame affreux et dévastateur que fut cet Holocauste.

Mgr De Berranger continua, et debout devant un vieux wagon de train servant à mener des bêtes à l'abattoir et qui sert de monument à la mémoire de ceux et celles qui furent traînés à leur mort, dit à la nation juive française que l'épiscopat du temps fut aveuglé par un conformisme et une prudence normale pour l'époque et qu'ils ne se rendaient pas compte que leur tiédeur pouvait avoir de si graves conséquences et que les évêques de l'époque vivaient dans la crainte que le contraire leur aurait valu leur vie.

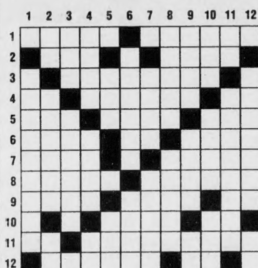
De Berranger continua en disant qu'il ne faut pas oublier tous ces braves catholiques et prêtres qui ont offert un gîte en secret à de nombreux Juifs. Il faut maintenant se demander si des actes de charité faits sur une base personnelle sont suffisants pour respecter l'appel à une plus grande justice. Mgr De Berranger a même dit que ce silence de l'époque fut si grave que ces Catholiques de l'époque ont commis un crime contre les droits des personnes. Présent à cette célébration fut le Cardinal Archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger, lui-même juif français converti au catholicisme, dont la mère est morte dans ces camps de concentration.

Pour répondre du parti juif, Henri Hajdenberg, président du Conseil des Institutions Juives de la France prit la parole et affirma que l'Église catholique, par sa requête de pardon si fort, se fait certainement entendre par tous les enfants de ces victimes innocentes qui vivent encore aujourd'hui et qui pleurent encore le sort si triste de leurs parents, en y trouvant un écho qui touche le cœur et l'âme.

Ainsi cette déclaration a fait surgir un mouvement afin que l'Église universelle de Rome fasse de même, en reconnaissant et dénonçant son passé des Guerres Mondiales comme elle l'a fait pour l'Inquisition espagnole, les Croisades, et pour l'esclavage. Cette déclaration a fait surgir un questionnement car seulement 23 évêques français ont signé la déclaration, ceux qui sont évêques là où il y a des anciens camps de concentration et pourquoi pas tous les évêques car c'est un malaise national. Il ne faut pas oublier que la France avait 320 000 juifs et que 75 000 furent déportés. La vaste majorité d'entre eux furent protégés et cachés par les catholiques français. Une autre page dans l'histoire de l'Église de France vient donc d'être écrite.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 104



HORIZONTALEMENT

1. Placer, mettre. – Chasser au hasard du lancer (moin un «l»).
2. Durillon. – De vive voix.
3. Instrument de musique champêtre (pl.).
4. Dans. – Existerais. – Négation.
5. Rôti. – Attention. – Tête.
6. Perdre son poil. – Nég. – Jeu de hasard très ancien.
7. En état d'ébriété. – Manquas de partir.
8. Apache marseillais. – Borne.
9. Anc. ville d'Italie. – Surface sur laquelle un corps est posé. – Inf.
10. Traitement, mais traitement agréable. – Fl. d'Italie.
11. Année. – Qui survient.
12. Dépouillée de son écale. – En les.

VERTICALEMENT

1. Limitera.
2. Dialecte. – Récent. – Nég.
3. Type représentatif des États-Unis. – Domaines ruraux.
4. Choisis. – Imagination sans fondement. – Poss.
5. Poss. – Fond de certaines choses.
6. Deviendrons. – Vêtement de certains religieux.
7. Couvre l'oreiller. – Premier état des insectes.
8. Branche de rotang. – Raillerie.
9. Présentement. – Morceau de métal plat et mince. – Venu au monde.
10. À bout de force. – Cotir, moins une lettre. – Mouvement de l'homme.
11. Article espagnol. – Art de nager.
12 Remettre en place. – Équerre.

RÉPONSES DU N° 103



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	R	S	■	D	■	P	A	R	I	S
2	I	L	E	■	R	E	A	■	M	A	L	E
3	R	I	■	R	E	P	I	T	■	S	E	M
4	E	■	P	O	L	I	S	■	N	O	T	E
5	■	P	E	T	I	T	■	F	A	I	T	■
6	M	A	R	I	E	■	L	I	V	R	E	R
7	A	R	T	S	■	D	E	N	I	S	■	A
8	I	T	E	■	R	E	V	E	R	■	A	S
9	S	I	■	M	E	R	I	M	E	E	■	■
10	O	■	D	E	N	O	T	E	■	S	E	P
11	N	O	E	■	E	B	E	N	I	S	T	E
12	■	U	S	E	■	E	■	T	■	E	C	U

DÉJÀ VU



Les reconnaissez-vous?

Sauriez-vous nommez ces jeunes athlètes? Un indice: déjà en 1931 on pratiquait notre sport national à Sainte-Agathe.

Photo: Gracieuseté Richard Nolette.

RÉPONSE:

Sur la première rangée, on reconnaît George Nolette, Louis Brémault, Paul Dorge, l'entraîneur abbé Dubuc, le gardien de but Albert Lemoine, Adolphe St-Onge et Émile Joyal. Sur la deuxième rangée: Auguste Brémault, André Péloquin et Léo Lemoine.

Recette — Pâté suédois

350 g de pâte feuilletée surgelée
2 cuil. à soupe rases de farine
100 g de langue de bœuf cuite
100 g de lard salé
100 g de pâté de foie
400 g de viande de porc hachée
200 g de viande de bœuf hachée
1 verre de vin de madère
3 jaunes d'œufs
1/2 tasse de lait condensé
4 cuil. à soupe de chapelure
1 longe de porc
2 cuil. à soupe d'huile
1 cuil. à café rase de sel
1 cuil. à café rase de poivre blanc
150 g de farce
6 pruneaux dénoyautés

Faire décongeler la pâte et l'abaisser au rouleau sur une surface farinée. Couper la langue et le lard en petits morceaux et les mélanger avec le pâté de foie, les viandes de bœuf et de porc hachées, le madère, les jaunes d'œufs, le lait condensé et la chapelure.

Faire dorer la longe de porc 5 minutes dans l'huile, saler et poivrer, laisser refroidir 10 minutes. Garnir de pâte un moule à cake jusqu'au bord et faire cuire 20 minutes au four à 200°. Enrober la longe de farce. Remplir à moitié le moule de mélange à base de viande hachée, disposer par-dessus la longe et les pruneaux, recouvrir avec le reste de viande hachée, égaliser et faire cuire 45 minutes (recouvrir d'une feuille d'aluminium au bout de 20 minutes). Laisser refroidir avant de découper.

Pour 6 personnes.



T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux parents **abonnés** du journal *La Liberté*.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Renseignements: 237–4823 ou 1–800–523–3355

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17 h.

(par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823

Télécopieur: 231-1998

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

VISA MasterCard

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.G.D.
180-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. V.Y.B.
202-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.R.
203-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.L.P.
204-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. J.H.
205-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. B.J.
206-

RECHERCHE

RECHERCHÉE: personne avec expérience pour préparer déclarations de revenus et autres fonctions. Appelez TAX DEPOT, 196, rue Goulet au 949–3666.
146-

GARDERIE FAMILIALE francophone à Saint-Boniface a de la place pour 2 enfants débutant au mois de janvier. Appelez Michelle au 231–2261.
192-

PERSONNE francophone recherché pour garder quatre enfants dans ma maison. 2 à 3 jours par semaine, région Sainte-Anne-des-Chênes. 1–204–422–9353.
198-

À LOUER

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface, 301, rue Horace. Près de l'autobus et du Safeway. Une chambre à coucher, 421 $ par mois. Appelez Richard au 233–4128.
161-

À LOUER: Appartement sur la rue Youville à Saint-Boniface. 4 chambres à coucher, planchers de bois franc, cuisine, salon, 2 salles de bain. 500 $/mois (chauffage compris). Libre immédiatement! Appelez 237–1340 ou 256–5316.
185-

À LOUER: Haut de duplex. 2 chambres, puit de lumière, balcon, plancher de bois franc. 695 $ comprend tous les services. Près du CUSB et de l'hôpital. 275–8179.
187-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 225 1/2, La Vérendrye, 350 $ + électricité. Stationnement. Disponible immédiatement. Composez le 237–3981 après 18 h.
207-

À LOUER: Deux tentes pour camping d'hiver de 8 pi x 14 pi, avec deux petits poêles à bois. 233–5618.
208-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
J. Guy Joubert
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!

Cet espace est à votre disposition!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT	
Gilles Chaput, FCA	255-9604
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ	
Raymond Desrochers, CA, CFE	255-9619
Marc Rivard, CA	255-9615
Pamela Dupuis, CA	255-9634
Elizabeth Maw, CA	255-9637
EXPERT-CONSEIL À LA PME	
Lucien Guénette, CA	255-9602
FISCALITÉ & IMPÔTS	
Arthur Chaput, CA	255-9603
Georges Picton, CGA	255-9610
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION	
Charles Gagné, MPA, CMC	255-9605
PLANIFICATION FINANCIÈRE	
James Doer, CA, CFP	255-9621
INFORMATIQUE	
Travis Leppky, CA	255-9612
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE	
Bruce Caplan, CA, CIP	255-9607
Collin LeGall, CMA, CIP	255-9612
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES	
Raymond Desrochers, CA, CFE	255-9619
Russ Paradoski, CA, CFE	255-9622

Services de consultations en affaires
BDO
BDO Dunwoody
262, rue Marion
Winnipeg (MB) R2H 0T7
T. (204) 233-8593
F. (204) 237-0134
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises
2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

SERVICES

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

Rose Marie Fiola
- Comptabilité
- Formation
- Déclarations de revenus

211, rue Watson, pièce 305
Winnipeg (Manitoba) R2P 2E1
(204) 633–8119

Appeal Graphics Inc.
- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Dominion Window & Door ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES
Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium

PVC, en bois ou en aluminium
En vinyle, en bois ou en aluminium
- Doubles
- Triples
- LOW-E

Pour un service efficace, demandez Claude Fiola co-propriétaire
ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334–4984
1948, rue Main
Membre de: Better Business Bureau

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT
un laissez-passer familial *(2 adultes, 2 enfants)* au marais Oak Hammock ET L'annuaire des services en français 1998
Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

	Au Manitoba
1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
	Ailleurs au Canada
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom:

Adresse:

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Cet espace est à votre disposition!

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE (adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

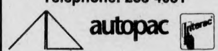
Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS (1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987–8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
E. Vermette, C.L.U. C.A.I.B.